



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

DOC
COMP
BPA

DOCUMENT COMPLÉMENTAIRE

du Référentiel de diplôme du
Brevet Professionnel Agricole



option

Conducteur
d'engins forestiers

Ce document est destiné aux équipes pédagogiques qui mettent en œuvre un Brevet professionnel agricole option "Conducteur d'engins forestiers". Il est associé au référentiel du diplôme et donne les préconisations essentielles pour l'évaluation certificative de ce diplôme. Il ne reprend pas toutes les caractéristiques de l'évaluation dans les diplômes en unités capitalisables renouvelés, décrites dans la note de service UC (DGER/SDPFE/2016-31 du 15/01/2016).

Pour une bonne utilisation, il est souhaitable que les membres de l'équipe enseignante aient pris connaissance de cette note de service et suivi une formation UC : agrément à la conduite de dispositifs d'évaluation.

Tous les documents relatifs au BPA "Conducteur d'engins forestiers" sont en ligne sur le site chlorofil.fr.

SOMMAIRE



1 - Présentation du brevet professionnel agricole et de l'option "Conducteur d'engins forestiers"	p 5
1.1 - Généralités sur le diplôme du BPA 2024 et positionnement de l'option "Conducteur d'engins forestiers"	p 5
1.2 - La structure du référentiel de diplôme du BPA 2024 et de son document complémentaire	p 6
1.3 - Le cadre réglementaire pour la mise en œuvre du BPA "Conducteur d'engins forestiers"	p 7
2 - Mise en œuvre de l'évaluation : prescriptions et recommandations	p 8
2.1 - Evaluer des capacités en situations professionnelles : quelques principes	p 8
Compétences, capacités et situation	p 8
Les modalités d'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"	p 9
Principes de l'évaluation en situation professionnelle	p 10
Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle	p 10
2.2 - Présentation des capacités et cadrage de l'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"	p 12
Structure du référentiel de compétences du BPA "Conducteur d'engins forestiers"	p 12
Capacités et transitions écologiques	p 13
Capacités et comportements professionnels	p 14
Présentation des capacités et cadrage de leur évaluation	p 15
3 - Champs de compétences et situations professionnelles	p 40
Annexes	p 42
Annexe 1 : Cadrage national du plan d'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"	p 43
Annexe 2 : Arrêté de création du BPA "Conducteur d'engins forestiers" du 9 avril 2025	p 46
Annexe 3 : Repères sur les questionnements pour conduire les entretiens d'évaluation et recueillir l'avis des maîtres de stage ou d'apprentissage sur le développement des capacités de leurs stagiaires ou apprentis	p 48



Présentation du Brevet professionnel agricole et de l'option "Conducteur d'engins forestiers"

1.1 - Généralités sur le diplôme du BPA 2024 et positionnement de l'option "Conducteur d'engins forestiers"

Le brevet professionnel agricole est un diplôme du Ministère chargé de l'Agriculture, qui atteste d'une qualification professionnelle rattachée à un secteur ou une filière professionnelle. Il est enregistré au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) et classé au niveau 3 de qualification du cadre national des certifications professionnelles (CNCP)¹. Spécifique à la formation professionnelle continue et à l'apprentissage, il peut également être obtenu par la voie de la validation des acquis de l'expérience (VAE). Sa finalité est l'insertion professionnelle directe et il s'adresse à un public qui a déjà construit/défini son projet professionnel de salariat, parfois déjà inséré dans la vie sociale et le monde du travail et qui vient chercher un premier niveau de maîtrise et de pratique professionnelle dans le secteur professionnel qui l'intéresse : adultes cherchant un retour à l'emploi, en reconversion professionnelle ou en quête de reconnaissance de qualifications, apprentis au clair avec leur orientation professionnelle. Sa rénovation a été

pensée dans une logique de professionnalisation des candidats, pour leur permettre de développer ou compléter leur éventail de compétences en adéquation avec leur projet d'insertion et les besoins et attentes du marché. Il n'a pas été construit comme un outil de formation pour préparer l'accès au diplôme de niveau supérieur (BP ou Bac pro) dans une logique de parcours de formation.

Un brevet professionnel agricole est une certification centrée sur un profil d'emploi qui peut s'exercer dans des configurations variées. Il vise la prise en charge des différentes situations professionnelles emblématiques de ce profil d'emploi, cette prise en charge supposant le développement et l'articulation de savoirs, savoir-faire et comportements professionnels.

Cinq options ont été renouvelées en 2022-2023 dans les secteurs et sur des profils où les analyses du travail ont montré des besoins en emplois à un niveau 3 de qualification sur le marché du travail. Les anciennes spécialités ont disparu. Le BPA option "Conducteur d'engins forestiers" a été renouvelé en 2024-2025.

¹ cf. Décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 relatif au cadre national des certifications professionnelles

Secteur professionnel	Anciens BPA (2005-2006)	BPA renouvelés (2024-2025)
Production	BPA Travaux des productions animales	BPA Ouvrier d'élevage de ruminants et de cultures fourragères
Production	BPA Travaux de la vigne et du vin	BPA Ouvrier viticole
Production	BPA Travaux des productions horticoles	BPA Ouvrier maraîcher
Aménagements paysagers	BPA Travaux d'aménagements paysagers	BPA Ouvrier spécialisé en paysage
Forêt	BPA Travaux forestiers	BPA Bûcheron BPA Conducteur d'engins forestiers

Positionnement du BPA "Conducteur d'engins forestiers" : profil d'emploi, niveau d'autonomie, périmètre d'activité et maîtrise associée

Le BPA "Conducteur d'engins forestiers" atteste d'une qualification professionnelle dans le secteur de la forêt.

Le professionnel exerçant le métier est dénommé "Conducteur d'engins forestiers", les activités pouvant être réalisées soit par une femme, soit par un homme.

Les travaux du conducteur d'engins forestiers sont réalisés **sous la responsabilité de son supérieur hiérarchique**. A partir des instructions données par son responsable (et s'appuyant sur carte et/ou SIG), il réalise les opérations de vidange des bois d'une parcelle du lieu de coupe jusqu'à l'aire de stockage en vue de leur enlèvement. Ces travaux couvrent les opérations mécanisées de déplacement des bois et des opérations de tri et d'empilement ou stockage des billes de bois façonnées ou de tas de "bois-énergie". Ils sont le plus souvent effectués à l'aide de deux types de machines forestières : le **porteur**, équipé d'une grue munie d'une pince, qui débarde des bois de moyenne à petite longueur et le **débusqueur**, équipé de câbles et d'un treuil télécommandés, qui tire les bois de grande longueur. Dans certains cas, le débardage peut également être réalisé à l'aide d'un **tracteur équipé forestier**.

Ces activités impliquent de progresser dans des voies de déplacement prédéterminées ou non et en tenant compte de la nature physique des sols et des peuplements en place ainsi que de la biodiversité du site. Lors de l'utilisation de sa machine, il veille à préserver sa propre sécurité et celle des travailleurs et personnes tierces pouvant se trouver sur les lieux. Il peut également assister, à l'aide de sa machine, le bûcheron dans son travail.

Il assure l'entretien quotidien de sa machine et matériels. Il est en mesure de réaliser des réparations mineures et de transmettre des éléments de diagnostic à la maintenance pour assurer le dépannage.

Le conducteur d'engins forestiers est autonome dans son travail et il est amené à se coordonner avec les autres opérateurs ou donneurs d'ordre. Il rend compte régulièrement de son travail à son responsable.

*Dans un cadre de travail de plus en plus accidentogène, il a une vigilance permanente envers sa sécurité et a conscience que la façon dont il travaille peut engendrer des risques pour lui et ses collègues et les tiers qu'il doit prévenir. **Il respecte la réglementation relative au travail en sécurité en forêt. Il est aussi en mesure de travailler avec les risques inhérents à son exercice professionnel en toute conscience** : il cherche à éliminer sinon réduire au maximum les dangers et risques associés et, quand ce n'est pas possible, adapte la conduite de son action en les prenant en compte.*

Lorsqu'il est mis en œuvre en formation professionnelle continue, le brevet professionnel agricole fait l'objet d'une formation d'une durée minimum de 800 heures en centre de formation et de 8 à 12 semaines de périodes en milieu professionnel.

En apprentissage, la durée de la formation en centre dépend de la durée du contrat d'apprentissage. Au minimum, pour un parcours complet, elle doit être de 800 heures pour un contrat d'apprentissage de 24 mois. La durée du contrat d'apprentissage peut être réduite selon les dispositions prévues par le code du travail. ...

Les durées réglementaires de formation et de stage sont définies dans le décret n°2020-1069 du 17 Août 2020 et précisées dans chaque arrêté de création : arrêté du 09 Avril 2025 pour le BPA Conducteur d'engins forestiers. Elles peuvent être aménagées par l'équipe à partir du positionnement du candidat et de la validation de ses acquis académiques.

Un brevet professionnel agricole est un diplôme organisé et délivré en unités capitalisables (UC). Chaque UC correspond à une capacité du référentiel de compétences et peut être obtenue indépendamment. La validation d'une UC permet l'attribution d'un bloc de compétences dans le cadre de la formation professionnelle continue ou de la VAE.

1.2 - La structure du référentiel de diplôme du BPA 2024 et de son document complémentaire

En cohérence avec les attendus de la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel (Loi n°2018-771 du 5 Septembre 2018) et les prescriptions du code du travail qui en découlent (Art L6113-1), le référentiel d'un brevet professionnel agricole, comme ceux des autres certifications professionnelles du Ministère chargé de l'agriculture, comporte désormais trois parties :

- **un référentiel d'activités** élaboré à partir de l'analyse des emplois et du travail, qui présente le contexte et les évolutions du secteur relatif à l'option, décrit le/s emploi/s visé/s, dresse la liste des activités correspondantes, regroupées par fonctions (ensemble d'activités concourant à la même finalité du travail) et décrit les situations de travail exercées ;

- **un référentiel de compétences** constitué de la liste des capacités attestées par l'obtention du diplôme. Il donne à voir quels potentiels d'action en situation le candidat développera dans son parcours de formation ;
- **un référentiel d'évaluation** qui précise, pour chaque capacité, le cadrage de l'évaluation certificative, soit les modalités et les critères retenus pour l'évaluation des capacités du référentiel de compétences.

Il n'existe pas de référentiel de formation pour les diplômes et certificats de spécialisation (CS) en UC : la nature et les horaires des enseignements ne sont pas fixés ; seul un volume horaire global de formation minimal est défini dans l'arrêté de création. Les contenus et l'organisation de la formation sont élaborés par les équipes pédagogiques en fonction de leur stratégie pédagogique, des opportunités locales et de leurs partenariats avec la profession.

Un document complémentaire est associé au référentiel du brevet professionnel agricole. Il présente/décrypte les capacités attestées par l'obtention du diplôme et réunit des prescriptions et des recommandations pour l'évaluation des capacités du diplôme.

Le référentiel et son document complémentaire sont les outils de référence des formateurs qui doivent en prendre connaissance quel que soit leur domaine d'intervention pour la mise en œuvre de l'évaluation et de la formation.

1.3 - Le cadre réglementaire pour la mise en œuvre du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

Les règles communes de l'évaluation des diplômes en unités capitalisables du ministère chargé de l'agriculture s'appliquent aux brevets professionnels agricoles. Elles sont définies dans la note de service DGER/SDPFE/2016-31 du 15 Janvier 2016.

La mise en œuvre du brevet professionnel agricole est soumise à une habilitation préalable délivrée par le DRAAF selon une procédure définie dans la note de service DGER/SDPFE/2014-109 du 13 février 2014. Les équipes pédagogiques du BPA Conducteur d'engins forestiers élaborent le plan d'évaluation et les épreuves à partir d'investigations sur les situations professionnelles menées

après des professionnels locaux réalisant des travaux de vidange des bois afin d'élaborer et d'adapter la formation et l'évaluation aux caractéristiques locales de l'emploi et aux besoins du marché du travail sur leur territoire.

Les unités capitalisables d'adaptation régionale à l'emploi (UCARE) des différentes options du BPA ont été définies et construites au niveau national à partir des analyses du travail en même temps que les autres blocs de compétences : une liste est indiquée pour chaque option dans le référentiel de certification. Celle du BPA option Conducteur d'engins forestiers en compte trois. L'habilitation pour mettre en œuvre l'UCARE ou les UCARE choisies est soumise à la même procédure que les autres UCARE des diplômes en UC du Ministère (NS DGER/SDPFE/2020-275 du 11 Mai 2020).

Le référentiel du BPA "Conducteur d'engins forestiers" est annexé à son arrêté de création. Comme pour toutes les autres certifications en UC, le référentiel, le document complémentaire et les textes réglementaires associés sont téléchargeables sur le site internet de l'enseignement agricole, Chlorofil, à l'adresse suivante :

<https://chlorofil.fr/diplomes/secondaire/bpa/bpa-cef>



Diplômes et ressources pour l'enseignement	▲
Formations et diplômes de l'enseignement	
Travaux forestiers /Bûcheron/Conducteur d'engins forestiers	▲
Conducteur d'engins forestiers	

Mise en œuvre de l'évaluation :

Recommandations et prescriptions

2.1 - Evaluer des capacités en situations professionnelles : quelques principes

Compétences, capacités et situations

Au Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire (MASA), le choix a été fait de rédiger le référentiel de compétences sous la forme d'une liste de capacités conçues comme des compétences en devenir, qui s'avèreront avec la pratique et l'expérience. Les capacités certifiées peuvent être considérées comme les précurseurs des compétences clefs du ou des emplois visé/s par le diplôme. Les compétences sont du côté des professionnels confirmés. Un nouveau diplômé n'est pas encore un professionnel compétent : il est débutant, considéré comme "capable". Autrement dit, l'approche capacitaire repose sur l'idée qu'un apprenant ayant acquis les capacités d'un diplôme deviendra compétent en situation avec l'entraînement.

Une capacité exprime le potentiel d'un individu en termes de combinatoire de connaissances, savoir-faire et comportements (MAAF 2010). Elle peut être définie comme le pouvoir d'agir efficacement d'une personne dans une famille de situations, fondé sur la mobilisation et la combinaison de ressources multiples : connaissances, savoir-faire, techniques et gestes, comportements et postures. Par famille de situations, on entend des situations proches qui présentent des traits communs : elles répondent aux mêmes buts, mobilisent les mêmes ressources, font appel à des raisonnements similaires.

Être capable, c'est posséder le potentiel d'action nécessaire pour faire face aux situations professionnelles emblématiques de l'emploi visé. Ce potentiel repose sur l'articulation dans l'action du faire, de l'agir, et du penser, du raisonnement. La délivrance d'un diplôme du MASA correspond à l'assurance que la personne qui l'obtient

est en mesure de prendre en charge les familles de situations que recouvre chacune des capacités. Ces dernières ne couvrent pas toutes les situations professionnelles qu'un conducteur d'engins forestiers peut rencontrer dans la structure qui l'emploie, mais ciblent celles qui sont au cœur de son emploi, les plus significatives de sa compétence, indépendamment des particularités territoriales des massifs forestiers.

Capacités et situations sont indissociables : le développement des capacités passe par des mises en situations professionnelles variées, qui mobilisent des ressources plurielles et combinées. Le candidat apprend à prendre en charge globalement la situation qu'il rencontre : il s'agit pour lui de manipuler l'ensemble des composantes de la situation, d'identifier celles qui sont essentielles pour construire la réponse la plus adaptée à partir des connaissances, techniques, comportements qu'il mobilise et articule. Pour chaque famille de situations, il développe un modèle – ou un schéma – d'action qu'il adapte à chaque fois à la situation forcément particulière qu'il rencontre. Le passage de la réponse adaptée à la situation unique en cours à la construction d'une réponse plus générique adaptée non seulement à cette situation-là, mais aussi à l'ensemble des autres situations de la même famille signe le développement de la capacité. La capacité est donc le pouvoir qu'a la personne d'adapter la conduite de son action à une famille de situations donnée.

Les modalités d'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

Le brevet professionnel agricole "Conducteur d'engins forestiers" est organisé et délivré en 5 unités capitalisables (UC) de même nature, chacune d'elle correspondant à un bloc de compétences, lui-même équivalent à une capacité globale qui regroupe deux capacités. L'unité de certification délivrée est l'UC, mais ce sont les capacités constitutives du bloc - donc de la capacité globale - qui doivent être évaluées et validées pour obtenir l'UC.

Dans le brevet professionnel agricole "Conducteur d'engins forestiers", les capacités C2, C3, C4 et C5 sont obligatoirement évaluées selon la modalité : "évaluation en situation professionnelle". Cette prescription ne s'applique pas à la C1, qui peut, selon les choix du centre de formation et sous réserve d'agrément par le jury, se dérouler en situation professionnelle ou selon une autre modalité. **Le travail en sécurité est une condition *sine qua non* pour valider l'ensemble des capacités** relatives à la réalisation de travaux.

Capacités	Unités capitalisables	Prescriptions pour l'évaluation
C1	UC1 : Développer son identité professionnelle de conducteur de machines forestières	
C2	UC2 : Réaliser des travaux de débardage de bois courts	Évaluation en situation professionnelle
C3	UC3 : Réaliser des travaux de débardage de bois longs	Évaluation en situation professionnelle
C4	UC4 : Assurer l'entretien périodique et les réparations courantes des machines de débardage, des équipements et des outils	Évaluation en situation professionnelle
C5	UC5 : UCARE <i>Bloc à choisir dans la liste du référentiel de certification en fonction des enjeux locaux d'employabilité dans la filière.</i>	Évaluation en situation professionnelle

Principes de l'évaluation en situation professionnelle

De même que le développement des capacités s'appuie sur des mises en situation, la vérification de leur mise en place suppose de mettre le candidat dans les mêmes types de situation et d'apprécier la façon dont il mobilise et articule les ressources dont il dispose pour faire face à la situation rencontrée et les adapte dans d'autres situations du même type.

L'approche capacitaire a des conséquences sur l'évaluation : c'est la capacité du candidat qui est évaluée, son pouvoir d'action en situation, pas ses connaissances ni ses savoir-faire dans telle ou telle discipline ou dans tel ou tel module. Cela suppose de se démarquer des pratiques d'évaluation basées sur le contrôle de connaissances déconnectées de leur usage et la vérification de savoir-faire procéduraux. La validation d'une capacité nécessite de réaliser une évaluation globale, en situation, dans laquelle le candidat est amené à utiliser et adapter ce qu'il sait et sait faire en fonction du contexte particulier qu'il rencontre et des caractéristiques principales qu'il retient pour faire ce qui lui est demandé et prendre en main la situation.

Dans une évaluation en situation professionnelle, pour vérifier le développement d'une capacité, regarder le résultat de l'action ou la seule performance du candidat – ce qui est directement visible ou accessible dans le travail demandé dans le cadre de la situation d'évaluation – ne suffit pas. La prise en compte des raisonnements qui ont permis d'arriver à ce résultat et ont accompagné le déroulement de l'action, de la façon dont le candidat pense son action, des savoirs, techniques, savoir-faire et comportements qu'il mobilise et combine dans la situation, est nécessaire.

La construction et l'organisation de l'épreuve doivent donc permettre au formateur évaluateur d'accéder à ces raisonnements et de vérifier l'adaptation du candidat à la situation support de l'évaluation, à des variations de cette situation – de ses caractéristiques – ou à des situations proches. Au-delà de la prise en charge de la situation particulière qui sert de support à l'évaluation, c'est le potentiel à s'adapter à l'ensemble des situations d'une même famille qui indique le développement de la capacité et qui est visé dans l'évaluation certificative.

Le formateur-évaluateur, pour juger de la construction de la capacité chez le candidat, ne se réfère pas aux seules actions d'exécution – le "faire" – et ne prend pas non plus seulement en compte les connaissances énoncées. Il regarde comment le candidat a mobilisé et combiné ce qu'il sait et ce qu'il sait faire – ses ressources – dans la situation vécue, dans des variations de cette situation et dans d'autres situations du même type. Il vérifie que le candidat a développé le triptyque faire + raisonner + s'adapter correspondant à la capacité. La nature et les modalités choisies pour chaque épreuve doivent donc permettre, dans le respect du cadre réglementaire, d'une part la mobilisation des raisonnements et ressources associées, d'autre part leur expression par le candidat.

Méthode pour l'évaluation en situation professionnelle

Pour rappel, dans les diplômes en UC, chaque capacité constitutive du bloc ne peut être évaluée qu'une fois et le nombre total d'épreuves est au plus égal à 1,5 fois le nombre d'UC, soit 7 dans le cas du BPA "Conducteur d'engins forestiers". L'ensemble des épreuves doit permettre la validation de toutes les capacités du référentiel de certification.

Dans les centres, en amont de la formation, pour construire les situations et les épreuves supports de l'évaluation adaptées à l'expression des capacités des candidats, les équipes doivent réaliser des analyses de situations de travail en lien avec les champs de compétences et les SPS du référentiel d'activités.

Une évaluation en situation professionnelle comporte les caractéristiques suivantes :

- Elle place le candidat dans des situations les plus proches possibles des situations professionnelles emblématiques du profil d'emploi visé par le BPA. Elle est donc construite en lien avec les SPS du référentiel de diplôme d'une part, avec le périmètre de la capacité à évaluer d'autre part.
- Elle prévoit la réalisation d'une production, d'un travail (une "tâche") en lien avec les différents travaux confiés aux titulaires de l'emploi visé par le BPA : cette production correspond à la partie "observable" de l'action du candidat.

- Elle met à jour les raisonnements qui sous-tendent et déterminent cette production. Ces raisonnements constituent la partie cognitive, mentale, de l'action du candidat.
- Elle permet de regarder la façon dont le candidat, à partir de la production à laquelle il aboutit, s'est approprié les caractéristiques de la situation, a mobilisé les ressources nécessaires et a adapté son raisonnement aux particularités de cette situation, à des variations de cette situation et à d'autres situations du même type.

Au niveau 3, les productions attendues du candidat correspondent à la réalisation de différents types de travaux d'interventions : préparation et conduite d'une machine forestière, vidanges de bois longs et courts, tri, empilage et mise en valeur des bois, entretien de sa machine, etc. Ce que le formateur-évaluateur cherche à mettre à jour dans l'évaluation, c'est la réflexion, la démarche qui a prévalu dans la réalisation des travaux que le candidat a pris en charge pour faire la preuve de sa capacité : le résultat final auquel il est parvenu, mais aussi la manière dont il s'y est pris pour le faire. L'évaluation est ciblée sur ce qui a été pris en compte et mis en lien pour aboutir à la production.

Les modalités d'évaluation en situation professionnelle restent à l'initiative des équipes, mais doivent permettre au candidat d'exprimer au mieux son potentiel – sa capacité.

Dans le cas où la modalité retenue serait celle d'une production associée à un entretien d'évaluation, quelques recommandations spécifiques peuvent être faites :

- La production à réaliser, quelle que soit la forme choisie par l'équipe enseignante, peut faire l'objet de traces qui permettent de rendre compte de la démarche et du raisonnement du candidat. Il peut s'agir de documents écrits, de photos, schémas, croquis, de vidéos, etc.
- L'entretien d'évaluation, notamment fondé sur l'utilisation de techniques d'explicitation, cherche à accéder au raisonnement ayant permis cette production. Pour mener cet entretien, l'évaluateur doit en maîtriser les techniques et principes associés et bien connaître la capacité qui est visée, son périmètre, les SPS qu'elle recouvre et les ressources qu'elle mobilise, ainsi que les critères qui permettent de l'évaluer.

Le formateur-évaluateur doit guider l'entretien de façon à obtenir les informations qu'il recherche, les indices qui vont lui permettre de constater si la capacité visée est acquise : outre la pertinence et la cohérence des raisonnements du candidat, l'entretien cherche à tester son adaptation à la diversité et à la variabilité des situations rencontrées (cf. Grille de questionnement en Annexe 3).

Les références utilisées pour juger de la mise en place des différentes capacités regroupées au sein des capacités globales sont constituées par :

- Les critères généraux, déterminés au niveau national, qui figurent dans le référentiel d'évaluation et sont repris dans le chapitre 2.2 de ce document. Quel que soit le choix de la situation de travail support de l'évaluation, ils s'imposent à toutes les équipes. Dans le BPA "Conducteur d'engins forestiers", chaque capacité constitutive d'une capacité globale est évaluée à partir de deux ou trois critères qui ciblent les éléments clés centraux/essentiels à prendre en compte dans l'activité développée par le candidat pour prendre en charge la situation et plus globalement la famille de situations dans laquelle il se trouve. Significatifs de la capacité, ils orientent la prise de décision de l'évaluateur, et indiquent les repères choisis pour servir de base à la formulation du jugement évaluatif sur sa mise en place. Ils sont propres à chaque capacité et donc aux familles de situations que ces dernières recouvrent.
- Des indicateurs, propres aux situations supports des évaluations choisies par l'équipe pédagogique et donc à définir à partir des particularités de ces situations. Contextualisés et concrets, les indicateurs spécifient les critères. Ils permettent à l'évaluateur d'investiguer et d'étayer son jugement sur chaque critère. Ils ne constituent pas une liste de points à vérifier obligatoirement ; ils ne donnent pas lieu à une évaluation sommative (x points pour chaque indicateur). Ceux qui figurent dans ce document sont donnés à titre d'exemples et ne sont donc pas à prendre tels quels dans les grilles d'évaluation. Ils ne constituent pas non plus le plan ou les contenus des cours.

Critères et indicateurs sont reportés dans les grilles d'évaluation agréées par le jury.

Pour formuler son jugement, le formateur-évaluateur prend également appui sur l'appréciation du tuteur sur le développement de la capacité (cf. Grille de recueil en Annexe 3). Si le maître de stage ou d'apprentissage est au plus proche de la réalité du travail effectué, en revanche, il ne maîtrise pas forcément toutes les visées ni la technique de l'évaluation. C'est donc le formateur-évaluateur qui est *in fine* le seul responsable de l'évaluation.

Finalement, le formateur-évaluateur formule une appréciation globale sur l'atteinte de chaque capacité constitutive de la capacité globale au terme de la situation d'évaluation qui permet de vérifier sa mise en place, en vue de proposer au jury la validation ou non de chacune des UC, conformément aux textes en vigueur.

2.2. Présentation des capacités et cadrage de l'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

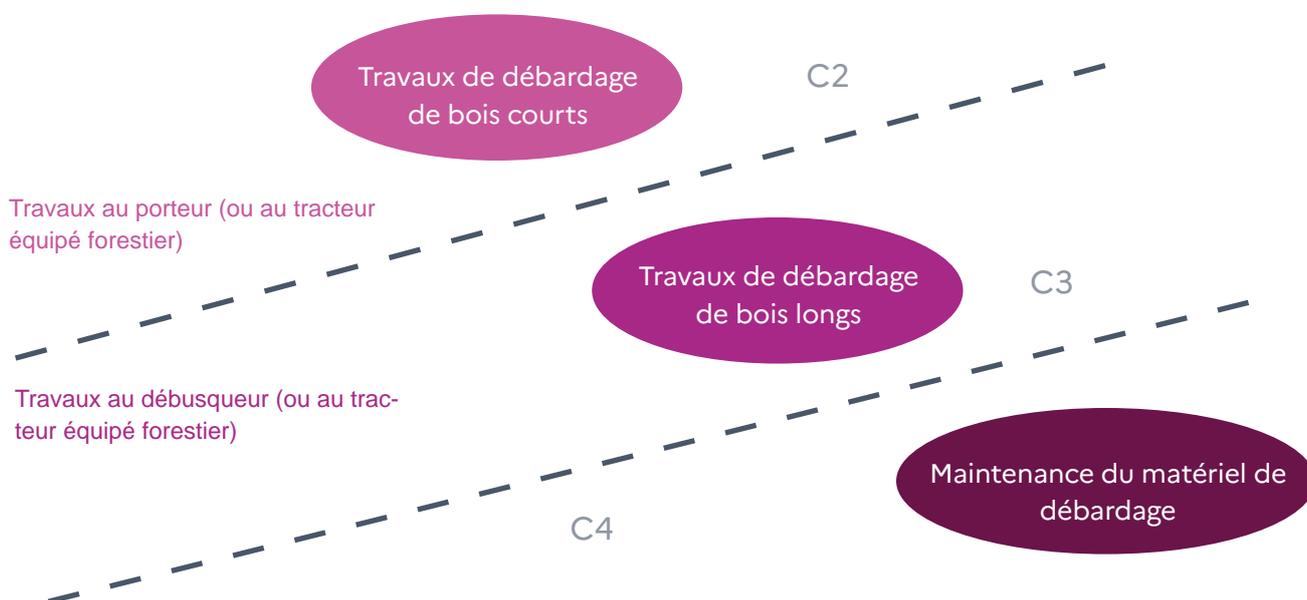
Structure du référentiel de compétences du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

Le référentiel de compétences du BPA "Conducteur d'engins forestiers" est constitué de 5 capacités, qui correspondent chacune à une UC :

- La capacité C1 est commune à tous les BPA, mais elle est déclinée de manière spécifique à chaque option. C'est une capacité socle au sens où elle permet le développement des autres capacités du diplôme. Elle vise la construction d'une identité au travail comme conducteur d'engins forestiers dans un contexte de transition écologique.
- Les capacités C2, C3, et C4 correspondent aux différents domaines d'action professionnelle d'un conducteur d'engins forestiers qui travaille sous encadrement intermittent et réalise différents travaux mécanisés de vidange des bois (cf. schéma ci-dessous).
- La capacité C5-UCARE, qui cible une adaptation à des enjeux professionnels particuliers, est à choisir en fonction des enjeux locaux d'employabilité dans la filière dans la liste indiquée dans le référentiel de certification.

Les domaines d'action professionnelle de Conducteur d'engins forestiers

A partir des instructions du responsable et sous son contrôle intermittent/périodique



Les capacités du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

C1. Développer son identité professionnelle de conducteur de machines forestières

- C1.1 Intégrer le milieu professionnel de la forêt
- C1.2 Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

C2. Réaliser des travaux de débardage de bois courts

- C2.1 Préparer son intervention sur un chantier de bois courts
- C2.2 Réaliser la vidange de bois courts

C3. Réaliser des travaux de débardage de bois longs

- C3.1 Préparer son intervention sur un chantier de bois longs
- C3.2 Réaliser la vidange de bois longs

C4. Assurer l'entretien périodique et les réparations courantes des machines de débardage, des équipements et des outils

- C4.1 Réaliser l'entretien mécanique programmé d'une machine de débardage, des équipements et outils
- C4.2 Réaliser des dépannages et des réparations mineures des machines de débardage, des équipements et outils sur le chantier

C5. UCARE

Bloc à choisir dans la liste indiquée dans le référentiel de certification en fonction des enjeux locaux d'employabilité dans la filière

Capacités et transitions agroécologiques : d'un contexte de travail à une dimension intrinsèque de l'activité en situation profes- sionnelle

L'introduction des transitions écologiques dans les référentiels vise à permettre aux apprenants d'interroger leurs pratiques, leurs raisonnements et leur éthique professionnelle. Elle leur permet en particulier de se questionner sur les impacts de leurs pratiques sur les écosystèmes ici forestiers et les ressources communes, sur la façon dont ils peuvent les adapter pour faire face aux dérèglements climatiques sinon à atténuer les effets de ces derniers, pour que la prise en compte de ces enjeux ne soit plus seulement un contexte de travail, mais devienne une dimension intrinsèque de leur activité en situation.

Au vu des profils d'emplois d'exécution de travaux visés et de leur niveau de responsabilité et d'autonomie, les titulaires du BPA ne sont pas en position de décider de leurs pratiques ou des travaux qu'ils réalisent. Ils peuvent cependant développer une meilleure compréhension du fonctionnement du vivant avec lequel ils travaillent afin de mieux évaluer leur rôle dans la préservation ou l'amélioration des ressources communes selon les types de pratiques qu'ils mettent en œuvre ou la manière dont ils les réalisent ... et d'être en mesure de repérer les pratiques et/ou modalités opératoires plus ou moins respectueuses de l'environnement et favorables à la résilience des écosystèmes forestiers.

Pour le BPA "Conducteur d'engins forestiers", les questions de transitions sont présentes à plusieurs endroits dans le référentiel de diplôme :

- dans certaines SPS davantage marqueurs/porteuses de ces enjeux ("Restauration d'une piste en cours de chantier de vidange de bois" par exemple), et dans les finalités du travail des champs de compétences professionnels qui les regroupent : les champs de compétences "Débardage de bois courts" et "Débardage de bois longs" ont ainsi pour finalité "Répondre à la commande en toute sécurité, avec un impact environnemental limité" ;
- dans la capacité C1 dédiée "Développer son identité professionnelle de conducteur de machines forestières" avec ses deux capacités constitutives "Intégrer le milieu professionnel de la forêt" et "Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques" qui visent à prendre du recul sur la manière dont le secteur forestier est impacté/interrogé par les transitions écologiques et sur la manière dont le conducteur d'engins forestiers peut y contribuer par des pratiques plus ou moins durables ;
- dans les capacités relatives à la réalisation des travaux, à travers certains critères qui insistent sur l'observation préalable du chantier ou l'observation permanente des pistes circulées en cours de chantier.

Capacités et comportements professionnels : la prise en compte des compétences transversales ou psycho-sociales

Le développement des capacités repose également sur le développement de comportements et de postures professionnels au cœur de l'emploi visé par la certification et des situations qui le composent : ils constituent une troisième catégorie de ressources incontournable à mobiliser et combiner aux autres – les connaissances et les savoir-faire, gestes et techniques – pour prendre en charge les différentes situations de travail du conducteur d'engins forestiers dans leur globalité. Ils sont à travailler/entraîner en formation au même titre que les autres catégories et à intégrer dans l'évaluation des capacités.

Pour les BPA, les analyses du travail des titulaires de l'emploi et de leurs employeurs ont permis d'identifier différents comportements et postures professionnels attendus en priorité des ouvriers travaillant sous surveillance et contrôles intermittents/périodiques de leur responsable :

- La nécessité de travailler en sécurité, quelle que soit la situation de travail rencontrée et prise en charge.
- L'observation permanente du vivant sur lequel porte le travail – le végétal, l'animal... – tout au long du chantier, pour décider de sa façon de travailler, l'adapter aux particularités de la situation, et repérer les anomalies à signaler. La vigilance continue envers l'état des sols et de l'écosystème forestier reste une caractéristique clé du travail dans les travaux forestiers. Ce temps préalable à l'action et pour l'action tout au long du chantier est une dimension essentielle dans un contexte de transition.
- Le regard, l'écoute, le fait de sentir et ressentir sa machine en situation est aussi pour le conducteur d'engins forestiers une dimension du travail essentielle pour travailler en sécurité, anticiper les défaillances et les pannes et fluidifier la conduite
- L'organisation de son travail de manière à rationaliser son déroulé et enchaîner les opérations avec le moins d'interruptions possible et de manière fluide pour être efficace, limiter ses déplacements et ne pas gêner les collègues.
- La préservation de sa santé au travail et la prévention des blessures, en particulier à travers la mise en œuvre des principes de l'ergonomie : préparation physique préalable, gestes, postures...

Pour les conducteurs d'engins forestiers, ont également été évoqués :

- Les finitions des chantiers relatives à la remise en état des voies circulées et zones de dépôt.
- Le fait de pouvoir travailler sur des chantiers physiques et longs qui demandent le maintien de sa concentration dans la durée ainsi que de l'endurance physique principalement lors de la vidange de bois longs.

Ces comportements et postures rejoignent, pour certains d'entre eux, les compétences transversales et/ou psycho sociales telles qu'elles sont parfois définies dans les différentes classifications des différents organismes ou institutions en charge de l'éducation ou de la promotion de la santé.

Pour les BPA, le choix a été fait de faire apparaître ces comportements et postures en particulier dans les critères et les indicateurs des capacités relatives à la réalisation de travaux afin de permettre leur prise en compte dans l'évaluation du développement de chaque capacité.

Le développement de la capacité C11 permet aussi de revenir sur les comportements professionnels de l'ouvrier pour les identifier, les conscientiser, discuter de leur rôle dans l'exercice professionnel et dans ce qui fait la compétence, et pouvoir les travailler/développer.

Présentation des capacités et cadrage de leur évaluation

Pour aider les équipes à construire les situations d'évaluation permettant de vérifier le développement de l'ensemble des capacités constitutives des différentes capacités globales – ou blocs – du BPA Conducteur d'engins forestiers en vue de la délivrance des UC correspondantes, chaque capacité globale fait l'objet d'une présentation préalable :

- Présentation rapide de la capacité globale.
- Rappel du champ de compétences et des SPS auxquels elle se réfère (Tableau).

- Puis pour chacune des capacités qui constituent le bloc, présentation du périmètre, ce que chaque capacité recouvre, ses limites-contours :

- Les travaux ou situations de travail auxquelles elle s'adosse en lien avec les SPS qui ont été rappelées et leurs objectifs.
- Quelques caractéristiques saillantes de ces travaux ou situations, qui sont déterminantes/orientent la conduite de l'action dans leur prise en charge.
- Les ressources essentielles que la capacité mobilise : les éléments clés/centraux qui sont au cœur de la capacité, qui organisent l'action et les raisonnements professionnels en situation, dont la construction est indispensable à la mise en place de la capacité.

Le cadrage de l'évaluation rappelle les modalités particulières d'évaluation – hors l'évaluation en situation professionnelle – et précise pour chaque capacité constitutive de la capacité globale les critères d'évaluation obligatoires à prendre en compte. Des exemples d'indicateurs à adapter par les équipes sont également proposés.

Cette présentation des capacités a aussi pour objectif d'aider les équipes à mieux se les approprier pour élaborer leur formation à partir des situations qui constituent l'emploi visé.



C1.1. Intégrer le milieu professionnel de la forêt

C1.2. Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques

La **capacité C1 cible la construction d'une identité au travail comme conducteur d'engins forestiers dans un contexte de transitions écologiques**. Cette construction suppose de prendre du recul vis-à-vis de ses pratiques professionnelles et de développer une réflexivité sur sa trajectoire et ses expériences. Dans un métier qui a à faire avec le vivant, elle s'articule autour de deux processus principaux :

- L'affiliation à la communauté professionnelle de la forêt, qui passe par l'appropriation de ce qui la caractérise, l'organise, la fait exister, et la construction d'une manière singulière de participer à cette communauté (Capacité C1.1) ;
- L'appropriation des enjeux liés aux transitions écologiques dans son secteur, son emploi et ses pratiques de conducteur d'engins forestiers (Capacité C1.2).

Les transitions à engager ou poursuivre pour adapter les pratiques aux dérèglements climatiques et atténuer les effets de ces derniers ainsi que la dégradation des sols et de la biodiversité font évoluer le travail à effectuer et transforment progressivement les emplois/métiers. La prise en compte des effets de ses activités de vidange des bois sur les écosystèmes devient une dimension intrinsèque de l'activité du conducteur d'engins forestiers : chacun, quels que soient son statut et sa place dans l'entreprise, est concerné à son niveau et peut s'interroger sur la façon dont il contribue dans son exercice professionnel aux transitions écologiques.

La construction de l'identité professionnelle est un processus évolutif, qui se développe tout au long de la vie professionnelle, mais la formation – au centre et en milieu professionnel –, au-delà de l'apprentissage des savoir-faire professionnels,

peut contribuer à en poser les bases. Ce sont ces bases qui feront l'objet de la certification.

La capacité C1.1. "**Intégrer le milieu professionnel de la forêt**" vise l'intégration dans le milieu professionnel de la forêt. Ce dernier se caractérise par :

- son organisation socio-économique et socio professionnelle (acteurs, syndicats, associations...) et son fonctionnement
- son histoire, sa culture, ses normes et ses valeurs, son langage, ses symboles...
- ses dynamiques d'évolution, ses enjeux et ses débats.

Cette intégration se joue à différentes échelles : celle de la filière, celle de l'entreprise et celle du travail et de ses caractéristiques. L'objectif pour le conducteur d'engins forestiers est à la fois de s'approprier des repères/références dans les différentes dimensions qui définissent le milieu professionnel, et de s'acculturer à la communauté professionnelle particulière qu'il côtoie au quotidien pour construire son positionnement professionnel.

Au gré de ses expériences et de sa trajectoire professionnelles, il est amené à :

- repérer ce qui fait identité commune au sein du secteur de la forêt, ce qui le structure, l'organise et le définit comme milieu professionnel ;
- intégrer les finalités des autres métiers de la forêt et se positionner en tant que conducteur d'engins forestiers dans ce *continuum* ;
- identifier ce qui fait identité pour lui dans ce milieu, ce qui lui parle, avec quoi il est en accord, mais aussi ce qui le questionne, fait conflit ou dilemme et le met en tension.

Cette inscription dans le milieu professionnel de la forêt est également l'occasion de réfléchir aux comportements professionnels indispensables à l'exercice du travail de conducteur d'engins forestiers, à sa longévité dans l'emploi ainsi qu'à ses possibilités d'évolution. Cette réflexion suppose de définir et mettre en lien :

- les finalités et valeurs de l'entreprise et les choix de conduite et d'organisation du travail de l'équipe ou des équipes : qui est responsable de quoi, quelles interdépendances des postes et des circulations d'informations, avec quelle responsabilité et quel degré d'autonomie et d'initiative... ;
- les caractéristiques du travail proprement dit : travail avec le vivant, plus ou moins polyvalent/spécialisé, saisonnier, solitaire ou en équipe, accidentogène, parfois physique, dans le froid, l'humidité ou sous la chaleur, ...
- les attendus : travail en sécurité et attention à sa santé, respect des horaires, endurance et concentration, vigilance constante envers les arbres et les écosystèmes forestiers, rendement, coopération avec les autres opérateurs présents et prise en compte des besoins des opérateurs aval, finitions des chantiers, soin apporté à ses machines, attention à soi et aux autres, ...

Le conducteur d'engins forestiers répond au questionnement suivant : quel conducteur je suis et je veux être ? Dans quel cadre/contexte professionnel je m'inscris et comment je me l'approprie et l'investis ? Quel est mon rôle, ma place, qu'attend-on de moi ? A quelles conditions suis-je prêt à m'engager dans ce travail ? A quoi je contribue/participe ? A quels enjeux je réponds et de quelle manière ?

Pour valider cette capacité, on évaluera que le candidat, dans son cheminement et à partir de ses expériences professionnelles, s'est approprié des repères/références et les enjeux du milieu de la forêt - aux échelles de la filière, de l'entreprise et des conditions de travail - et qu'il les mobilise pour définir et étayer son positionnement professionnel, sa façon personnelle d'investir et d'exercer l'emploi de conducteur d'engins forestiers.

La capacité C1.2. "Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques" vise la prise en charge de situations en lien avec des enjeux écologiques dans lesquelles le conducteur d'engins forestiers se trouve interpellé sur ses pratiques et est amené à les expliquer, parfois à les justifier et les défendre, et/ou dans certains cas à s'en distancier. Certaines pratiques de vidange des bois en lien avec des enjeux écologiques de préservation des sols ou de la biodiversité et de multifonctionnalité des forêts (coupes rases, utilisation de machines très volumineuses et lourdes, scalpage, orniérage, compactage, ...) peuvent être incomprises ou mal perçues et faire l'objet de controverses et de débats parfois houleux, y compris au sein du milieu professionnel. Pour le conducteur d'engins forestiers, l'objectif est de se débrouiller de ces situations à enjeux de transitions écologiques qui peuvent le mettre en tensions, que celles-ci se révèlent avec les autres acteurs du territoire – commanditaires, riverains, autres usagers de la forêt... – ou avec les pairs, collègues et/ou responsables au sein de l'entreprise ou dans d'autres lieux de rencontres et d'échanges professionnels.

La prise en charge de ces situations à enjeux suppose que le conducteur d'engins forestiers :

- identifie les impacts positifs et négatifs des pratiques de vidange des bois sur les ressources communes¹ ;
- comprenne globalement les mécanismes (processus) écologiques qui les expliquent ;
- puisse comparer entre elles différentes pratiques ayant les mêmes buts mais des impacts différents sur ces ressources ;
- et soit en mesure d'identifier celles qui sont les plus ou les moins soutenables ou vertueuses.

Il peut par exemple faire des liens entre :

- le choix de la machine et de ses équipements (pneumatiques, tracks) et la portance des sols ;
- le respect des seuils d'alerte de profondeur d'ornières et la limitation des risques d'orniérages ;

1 - Par ressources communes sont entendues les ressources naturelles à enjeu sur un territoire, qui sont mobilisées par le professionnel mais partagées par différents utilisateurs. L'exploitation de ces ressources est donc susceptible de créer une rivalité qui peut être à l'origine de leur dégradation voire de leur destruction (Bravo & Marelli, 2008)

- le suivi des conditions météo (précipitations, température) et la décision de report d'un chantier ou le choix des équipements de la machine ;
- l'attention continue à la préservation de la végétation et des habitats sur le chantier et le maintien de la biodiversité ;
- la réflexion sur le schéma de circulation et les risques d'orniérage, de tassement ou de liquéfaction en lien avec l'impact des déplacements ;
- ...

Le conducteur d'engins forestiers est ainsi amené à positionner ses pratiques au regard d'enjeux sociétaux et environnementaux comme la contribution à l'adaptation aux dérèglements climatiques ou à leur atténuation et la préservation de ressources communes telles que l'eau, le sol, le paysage, la biodiversité, ...

Il est également en mesure d'identifier les enjeux et leviers propres au secteur de la forêt, dans le contexte de l'entreprise et du territoire, comme la participation à la captation de carbone, la réduction des risques d'incendies, l'accroissement de la biodiversité, la préservation de la ressource en eau, la limitation de l'érosion des sols, la protection des paysages, etc.

Pour valider cette capacité, on évaluera que le candidat est en mesure d'identifier les impacts de pratiques de vidange de bois sur des ressources communes, qu'il peut comparer les impacts respectifs de différentes pratiques en termes de préservation et/ou d'amélioration d'une ressource commune, et peut exprimer ce qu'elles provoquent en lui comme émotions, intérêt ou questionnement.

Cadrage de l'évaluation de la capacité C1

L'évaluation de la capacité C1 s'appuie sur des situations vécues en contexte professionnel, que le candidat choisit et analyse. Il ne s'agit pas de juger de la situation elle-même, du positionnement de l'apprenant et de ses choix, mais bien de l'analyse qu'il en fait.

Compte tenu de son caractère transversal à l'exercice du métier, la capacité C1 n'est pas référée à un champ de compétences particulier du référentiel professionnel et aucune modalité d'évaluation ne s'impose. Seuls sont imposés les critères nationaux pour chacune des capacités à évaluer. Les indicateurs doivent être précisés par les équipes et proposés au jury pour la validation des épreuves.

C1. Développer son identité professionnelle de conducteur de machines forestières		
Capacités constitutives de la C1 à évaluer	Critères	Exemples d'indicateurs
C1.1. Intégrer le milieu professionnel de la forêt	<p>Appropriation des références du milieu professionnel</p> <p><i>Le candidat mobilise des repères sur l'organisation du secteur, sa culture et ses évolutions..</i></p>	<p>Construction de repères/références sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la filière : histoire, acteurs, organisation socio-économique, politiques publiques, évolutions, enjeux socio-économiques, techniques et écologiques, débats, globalisation des échanges, ... • l'entreprise : taille, finalités, statut, fonctionnement, politique de labellisation, droit du travail, convention collective, dispositifs de protection sociale, conditions d'exercice, ... • les conditions de travail : travail physique, accidentogène, dans des conditions météorologiques parfois difficiles, horaires, autonomie, sécurité, pénibilité, solitude, ... <p>Questionnement sur ses pratiques au regard d'autres manières de faire, plus ou moins émergentes</p> <p>Références à d'autres pratiques dans d'autres massifs en France, dans d'autres régions du monde</p> <p>...</p>

C1. Développer son identité professionnelle de conducteur de machines forestières		
C1.1. Intégrer le milieu professionnel de la forêt	<p>Expression d'un positionnement professionnel personnel</p> <p><i>Le candidat développe une réflexion personnelle et distanciée dans sa façon d'investir et d'exercer l'emploi de conducteur de machines forestières.</i></p>	<p>Repérage de ce qu'il est, de ce qu'il porte : ses aspirations, ses aptitudes, ...</p> <p>Mise en lien des caractéristiques de la filière, des entreprises et des conditions de travail pour justifier son positionnement</p> <p>Repérage des conditions de son engagement au regard des signes d'appartenance au métier, ...</p> <p>...</p>
C1.2. Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux écologiques	<p>Identification des impacts de pratiques sur des ressources communes</p> <p><i>Le candidat fait le lien entre enjeux écologiques et pratiques professionnelles des conducteurs de machines forestières.</i></p>	<p>Repérage de la contribution du secteur sur la participation au dérèglement climatique au regard d'autres contributeurs,</p> <p>Identification des différents utilisateurs d'une ressource commune,</p> <p>Mise en lien de différentes pratiques et de leurs impacts sur la préservation ou l'amélioration de ressources communes,</p> <p>Repérage des grands mécanismes qui expliquent l'impact,</p> <p>Définition-caractérisation de la nature du problème pour ces ressources : disponibilité, qualité, changement d'affectation,</p> <p>...</p>
	<p>Comparaison de pratiques possibles au regard d'un enjeu écologique</p> <p><i>Le candidat se réfère à d'autres pratiques possibles, plus ou moins impactantes ; il est en mesure d'évaluer les avantages et inconvénients.</i></p>	<p>Identification de pratiques alternatives ayant la même finalité</p> <p>Identification des impacts de ces pratiques sur l'état d'une ressource</p> <p>Comparaison des avantages et des inconvénients des différentes pratiques sur différentes ressources</p> <p>Questionnement sur ses pratiques au regard d'autres manières de faire, plus ou moins émergentes</p> <p>Mise en mots d'émotions, d'affects, ... en lien avec ces pratiques émergentes</p> <p>...</p>

Quelques pistes pour permettre aux stagiaires et apprenants de développer leur identité professionnelle

- Partir du vécu (professionnel, quel que soit le secteur, et personnel) et des trajectoires des apprenants. Les inviter à revoir, mettre en mots, expliciter des moments forts durant lesquels il y a eu basculement de leur identité, leurs envies ; proposer des temps pour formaliser, mettre à distance leur projet professionnel. Proposer la création d'un portfolio, une forme de récit d'expériences professionnelles illustré (photos illustrant des dimensions saillantes du travail pour le candidat, de textes ou articles de références divers marquants pour le candidat, etc.) réalisé tout au long de la formation par le candidat.
- Donner à voir, mettre en mots, des "images identitaires" (figures types) de conducteurs de machines forestières, mais aussi des parcours, des trajectoires (échanges, témoignages de professionnels notamment sur la perception du métier, de son évolution, des valeurs, ...).
- Créer des situations de débats contradictoires sur un objet ou une pratique ; proposer des situations où les apprenants sont amenés à argumenter leur position face à un groupe.
- Imaginer des situations d'évaluation portant sur deux situations, ordinaires ou non, vécues par le candidat en contexte professionnel au sein d'un collectif (collectif salarié-chef d'entreprise, salarié-salarié, salariés-chef d'entreprise ou salarié-usager) dont l'une est de nature à permettre une intégration renforcée (situation de coopération, situation ayant suscité une adhésion...), et l'autre dans laquelle l'intégration se trouve mise à mal (tension avec les autres ou tension / propre au candidat).
-



Les capacités **C2, C3 C4 et C5** sont évaluées en situation professionnelle. Les situations d'évaluation sont élaborées en référence à des situations professionnelles repérées localement comme significatives des champs de compétences qui correspondent à la capacité évaluée. Les situations d'évaluation tiennent également compte du périmètre de la capacité à évaluer.

Dans le cas où l'épreuve comporte une production associée à un entretien d'évaluation, la production demandée au candidat gagne à être accompagnée d'une trace, écrite ou autre, qui rend compte du travail effectué pour la réaliser.



C2.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois courts

C2.2. Réaliser la vidange de bois courts

La capacité C2 recouvre les travaux de débardage de bois courts du lieu d'abattage jusqu'à la place de dépôt "bord de route" pour être repris et transportés vers le lieu de transformation du bois. Ces travaux sont réalisés à l'aide de machines et outils de débardage de bois courts : porteur ou tracteur équipé forestier. Le conducteur d'engins forestiers prépare son intervention

sur son chantier (Capacité C2.1), puis réalise la vidange des bois courts (Capacité C2.2).

Le professionnel porte une attention permanente à sa sécurité, celle des autres d'une part, à la préservation des sols et des peuplements d'autre part.

Rappel du champ de compétences et des situations professionnelles significatives (SPS) en lien avec la capacité C2

Champ de compétences	SPS	Finalité
Travaux de débardage de bois courts	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du chantier de débardage de bois courts avec prises de consignes • Préparation quotidienne de la machine, équipements et outils de débardage de bois courts • Débardage de produits différents • Empilage des bois courts • Restauration d'une piste en cours de chantier de vidange de bois courts 	<i>Répondre à la commande en toute sécurité, avec un impact environnemental limité</i>

La capacité C2.1. "Préparer son intervention sur un chantier de bois courts" recouvre l'identification des caractéristiques du chantier à partir des consignes du responsable, du commanditaire ou de la fiche de chantier pour s'approprier la commande, et la préparation du matériel nécessaire à sa réalisation selon le contexte biophysique du moment : portance des sols, météo, topographie, ...

Elle recouvre les situations professionnelles en lien avec :

⇒ L'analyse globale du contexte d'intervention, via la fiche de chantier, les consignes et échanges avec le responsable et/ou le commanditaire et/ou la visite de chantier. Le conducteur d'engin forestier repère en particulier :

- les billons à débarder : volumes, dimensions, essences, destination...
- les caractéristiques, contraintes et enjeux du chantier ayant un impact direct sur le travail de vidange à réaliser : topographie, voies de circulations existantes (cloisonnements sylvi-

coles, d'exploitation, pistes principales/collecteur), passages possibles, hydrographie, nature et comportement des sols (portance, sensibilité au tassement, état d'humidité), météo, mais aussi peuplements et arbres restants ou habitats remarquables qui méritent une attention particulière...

- l'organisation du chantier : présence d'autres intervenants (débardeur, etc.), réglementation/clauses particulières à respecter, emplacement de la zone de dépôt, dispositif de sécurité et de secours...
- les dangers et risques associés à la réalisation des travaux de vidange.

⇒ L'évaluation de la faisabilité de l'intervention et le choix d'utiliser les tracks sur le chantier selon la portance et la praticabilité des sols, ...

⇒ La préparation de la machine et des outils de débardage de bois courts. Au début de chaque journée de travail et/ou en fin de journée, le conducteur d'engins forestiers prépare la machine et assure son entretien quotidien : il effectue les paramétrages du poste de conduite, il vérifie les niveaux, l'état de fonctionnement de la machine et de ses équipements (grappins, pinces, ...), la conformité des systèmes de sécurité, il nettoie les filtres, les vitres de la cabine, il installe les tracks le cas échéant, ...

Cette préparation du travail sur le chantier à partir d'une visite est une étape "d'observation pour l'action" incontournable dans la réalisation des travaux de débardage : elle suppose que le conducteur d'engins forestiers est en mesure de mettre en lien commande et caractéristiques du chantier, c'est-à-dire qu'il a suffisamment développé son «œil» pour repérer les catégories de bois courts (essences, dimensions, destination) et les éléments qui vont impacter son travail et qu'il va devoir intégrer pour s'organiser sur le chantier au moment de la réalisation de la vidange des bois courts, tant sur le plan technique que sur le plan environnemental.

La **capacité C2.2. "Réaliser la vidange des bois courts"** correspond aux travaux de débardage des produits récoltés avec un porteur ou un tracteur équipé forestier depuis le lieu d'abatage jusqu'à la place de dépôt et l'empilement de ces produits pour faciliter leur reprise par le transporteur.

Elle recouvre les situations professionnelles en lien avec :

⇒ L'organisation de son travail sur le chantier et la définition de ses modalités techniques d'intervention : schéma de circulation, aménagement éventuel des voies de vidanges, organisation de la place de dépôt.

⇒ Les travaux de vidange des bois proprement dit, qui intègrent :

- Le tri des différents bois courts selon la commande et leur chargement dans le panier à partir de l'organisation que le conducteur d'engins forestier a définie : il positionne sa machine et optimise le poids et la répartition du chargement à l'aide du grappin selon les caractéristiques des bois courts (essence, longueur, destination du produit) de manière à limiter les déplacements sur la parcelle.
- Le transport et l'empilement des bois courts sur la place de dépôt : au cours du transport, il veille à l'équilibre permanent du porteur en charge quelles que soient les conditions (topographie, portance des sols) et anticipe les risques d'accidents pendant les trajets. Il prend en compte les caractéristiques de l'aire de dépôt, anticipe les manœuvres des camions pour l'enlèvement et veille à la stabilité des piles.

⇒ En fin d'intervention, il cube les produits, il vérifie que les enregistrements des données relatives au déroulement du chantier (durée, consommation de carburant, ...) ont été effectués afin d'assurer la traçabilité de l'intervention.

Le conducteur d'engins forestiers est vigilant envers l'impact des déplacements de sa machine sur la parcelle et les voies circulées et cherche à le réduire. Si dans le travail actuel de nombreux débardeurs, le tri par catégorie est fondamental pour penser le schéma de circulation, les questions de préservation des sols supposent que l'intention première soit portée à limiter les passages sur une même voie.

En amont, il aménage les voies de circulation pour permettre le passage le moins impactant possible de l'ensemble roulant. Le cas échéant, il remet en état les pistes détériorées au fur et à mesure de l'avancée des travaux ou à la fin du chantier.

Tout au long de la réalisation des travaux, le conducteur d'engins forestiers anticipe les risques de dysfonctionnements ou de pannes.

Cette capacité suppose de savoir identifier les essences par les aspects extérieurs des billons : écorces, coupes transversales, pour opérer un tri efficace quelles que soient les conditions. Elle mobilise une bonne représentation et orientation dans l'espace, une mémoire des espaces parcourus, des points de collectes. Cette capacité requiert la construction de savoirs en lien avec la mécanique générale (équilibre des forces, estimation des poids) mis au service des techniques de manipulation du grappin lors des opérations de chargement/déchargement, ou d'équilibrage de l'ensemble en cours de déplacement. Elle requiert de la part du conducteur d'engins forestiers un pilotage de précision, une attention à la réaction de l'ensemble roulant dans les trajectoires et lors des manœuvres avec une vigilance permanente portée à la sécurité des personnes. Même si le conducteur de machines de débardage n'est pas un mécanicien, il s'appuie aussi sur des connaissances de bases en agroéquipement et en mécanique, et sur une approche sensible (les 5 sens) des machines et de leurs équipements concernant les caractéristiques de leur fonctionnement, afin de pouvoir anticiper des dysfonctionnements et des pannes.

Cadrage de l'évaluation de la capacité C2

Le travail en sécurité est une condition *sine qua non* pour valider les 2 capacités constitutives de la capacité C2.

C2. Réaliser des travaux de débardage de bois courts		
Capacités constitutives de la C2 à évaluer	Critères	Exemples d'indicateurs
C2.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois courts	<p>Observation préalable du chantier <i>Le candidat identifie les caractéristiques et les contraintes du chantier aux plans technique et environnemental et évalue les risques associés.</i></p>	<p>Repérage des limites de la zone de travail</p> <p>Repérage des caractéristiques et contraintes du chantier : essences présentes, topographie, voies de circulation, hydrographie, portance des sols, peuplements, ...</p> <p>Repérage des dangers et risques associés au chantier de vidange : pour soi, les autres, l'environnement</p> <p>Repérage des moyens de gestion de la sécurité sur le chantier</p> <p>...</p>
	<p>Appropriation de la commande et des consignes <i>A partir de son observation du chantier et de la fiche de chantier, le candidat choisit les équipements adaptés, identifie les voies de circulation existantes et les zones de repli en intégrant les conditions environnementales et de sécurité.</i></p>	<p>Reformulation des consignes</p> <p>Repérage des indications de travail, attendus et points de vigilances, demandes de précisions : catégories des bois, volumes, délais, rendement, clauses particulières environnementales, conditions d'interventions (seul ou en équipe), éléments particuliers de sécurité à prendre en compte (route, ...)</p> <p>Evaluation de la faisabilité de l'intervention</p> <p>Choix des équipements (tracks)</p> <p>...</p>
	<p>Préparation de la machine, de ses équipements et outils <i>A partir de son observation et de la commande, le candidat équipe la machine et vérifie sa fonctionnalité.</i></p>	<p>Nettoyage de la machine et de ses équipements</p> <p>Installation et réglages des équipements : installation et tension des tracks</p> <p>Paramétrage du poste de conduite : ergonomie, fonctionnalité, sécurité</p> <p>Respect des procédures de maintenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests fonctionnels des différents équipements et organes : vérins de la grue, des pinces, du grappin... et réalisation des interventions correctives nécessaires : • Contrôles des niveaux et de la propreté des filtres, des systèmes d'attaches, des freins, des outils sur les équipements, ... • Réalisation des niveaux, plein, graissages... • Vérification de la conformité des organes de sécurité... <p>Mise en route de la machine : respect du temps de chauffe, ...</p> <p>...</p>

C2. Réaliser des travaux de débardage de bois courts

	<p>Organisation du travail en sécurité sur le chantier</p> <p><i>A partir des consignes données et de ses observations, le candidat sécurise son intervention sur le chantier et adopte un mode opératoire qui lui permet d'intervenir dans des conditions optimales de sécurité et d'obtenir le rendement attendu.</i></p>	<p>Respect des consignes</p> <p>Organisation spatio-temporelle : point de démarrage du chantier, choix du schéma de circulation de la machine</p> <p>Organisation du dépôt pour faciliter la reprise des bois courts</p> <p>Organisation matérielle : préparation et embarquement des outils portatifs (tronçonneuse) et fournitures nécessaires (consommables) dans la machine</p> <p>...</p>
<p>C2.2. Réaliser la vidange de bois courts</p>	<p>Réalisation technique de la vidange de bois courts</p> <p>La technicité du candidat s'appuie sur le positionnement de la machine, la manipulation de la machine et de ses équipements et la conduite en charge qui lui permettent d'effectuer la vidange en sécurité.</p>	<p>Attention portée au sol et à la végétation</p> <p>Reconnaissance des essences dans les opérations de tri</p> <p>Positionnement de la machine au chargement et au déchargement</p> <p>Dextérité/précision dans la manipulation de la grue, de la pince, du grappin</p> <p>Equilibrage du chargement</p> <p>Circulation sur les chemins de cloisonnement</p> <p>Conduite en charge en sécurité</p> <p>Vérification de l'intégrité du chargement tout au long du trajet de la place d'enlèvement à la place de dépôt</p> <p>Réalisation des piles et/ou des présentations : stabilité, tri, ...</p> <p>Précision des manœuvres</p> <p>Facilité de reprise par le transporteur</p> <p>Estimation des cubages des différentes catégories de bois</p> <p>Compte rendu au responsable ou au commanditaire</p> <p>Travail en sécurité : mise en œuvre des gestes préventifs (port des EPI...), repérage des dangers, évaluation des risques associés, définition d'un mode d'action en sécurité</p> <p>Application des principes d'ergonomie : gestes et postures favorisant la réduction de la pénibilité du travail et des risques associés</p> <p>...</p>
	<p>Observation permanente des pistes circulées en cours de chantier</p> <p>Le candidat observe en permanence l'impact de ses déplacements sur l'état des zones circulées pour limiter les dégradations et décide de l'opportunité d'une intervention pour restaurer au mieux l'état des sols.</p>	<p>Attention permanente portée à l'état du sol et à la végétation/arbres restants sur les zones et pistes circulées</p> <p>Limitation du nombre de passages de la machine</p> <p>Circulation sur rémanents</p> <p>Remise en état des voies circulées, de la place dépôt</p> <p>Choix d'interruption du chantier en cas de conditions défavorables</p> <p>...</p>



C3.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois longs

C3.2. Réaliser la vidange de bois longs

La **capacité C3** recouvre **les travaux de débardage de bois longs du lieu d'abattage jusqu'à la place de dépôt "bord de route"** pour être repris et transportés vers le lieu de transformation du bois. Ces travaux sont réalisés à l'aide de machines et outils de débardage de bois longs : débusqueur ou tracteur équipé forestier. Le conducteur d'engins forestiers prépare son in-

tervention sur son chantier (Capacité C3.1), puis réalise la vidange des bois longs (Capacité C3.2).

Le professionnel porte une attention permanente à sa sécurité, celle des autres d'une part, à la préservation des sols et des peuplements d'autre part.

Rappel du champ de compétences et des situations professionnelles significatives (SPS) en lien avec la capacité C3

Champ de compétences	SPS	Finalité
Débardage de bois longs	<ul style="list-style-type: none"> • Visite du chantier de débardage de bois longs avec prises de consignes • Préparation quotidienne de la machine, équipements et outils de débardage de bois longs • Débusquage de bois de différents diamètres du point d'abattage jusqu'aux voies de vidange • Réalisation du débardage des voies de vidanges jusqu'aux places de dépôts • Mise en valeur des bois • Restauration d'une piste en cours de chantier de vidange de bois longs 	<i>Répondre à la commande en toute sécurité avec un impact environnemental limité</i>

La **capacité C3.1. "Préparer son intervention sur un chantier de bois long"** recouvre **l'identification des caractéristiques du chantier** à partir des consignes du responsable, du commanditaire ou de la fiche de chantier pour s'approprier la commande, **et la préparation du matériel nécessaire à sa réalisation** selon le contexte biophysique du moment : portance des sols, météo, topographie,

Elle recouvre les situations professionnelles en lien avec :

⇒ L'analyse globale du contexte d'intervention, via la fiche de chantier, les consignes et échanges avec le responsable et/ou le commanditaire et/ou la visite de chantier. Le conducteur d'engins forestiers repère en particulier :

- les bois longs à débarder : volumes, dimensions, essences, destination...
- les caractéristiques, contraintes et enjeux du chantier ayant un impact direct sur le travail de vidange à réaliser : topographie, voies de circulations existantes (cloisonnements sylvi-

coles, d'exploitation, pistes principales/collecteur), passages possibles, hydrographie, nature et comportement des sols (portance, sensibilité au tassement, état d'humidité), météo, mais aussi peuplements et arbres restants ou habitats remarquables qui méritent une attention particulière...

- l'organisation du chantier : présence d'autres intervenants (bûcheron, débardeur, etc), réglementation/clauses particulières à respecter, emplacement de la zone de dépôt, dispositif de sécurité et de secours...
- les dangers et risques associés à la réalisation des travaux de vidange.

⇒ L'évaluation de la faisabilité de l'intervention et le choix des équipements sur le chantier selon la portance et la praticabilité des sols...

⇒ La préparation de la machine et des outils de débardage de bois longs. Au début de chaque journée de travail et/ou en fin de journée, le conducteur d'engins forestiers prépare la machine et assure son entretien quotidien : il effectue les paramétrages du poste de conduite, il vérifie les niveaux, l'état de fonctionnement de la machine et de ses équipements (lame, tablier, treuils, câbles, pinces, ...), la conformité des systèmes de sécurité, il nettoie les filtres, les vitres de la cabine, il installe les chaînes le cas échéant, ...

Cette préparation du travail sur le chantier constitue une étape "d'observation pour l'action" incontournable dans la réalisation des travaux de débardage : elle suppose que le conducteur d'engins forestiers est en mesure de mettre en lien commande et caractéristiques du chantier, c'est-à-dire qu'il a suffisamment développé son "œil" pour repérer les catégories de bois longs (essences, dimensions, destination) et les éléments qui vont impacter son travail et qu'il va devoir intégrer pour s'organiser sur le chantier au moment de la réalisation de la vidange des bois longs, tant sur le plan technique que sur le plan environnemental.

La capacité C3.2. "Réaliser la vidange de bois longs" correspond aux travaux de débardage des produits récoltés avec un débusqueur ou un tracteur équipé forestier depuis le lieu d'abattage jusqu'à la place de dépôt, et la présentation de ces produits pour les mettre en valeur et faciliter leur reprise par le transporteur.

Elle recouvre les situations professionnelles en lien avec :

⇒ L'organisation de son travail sur le chantier et la définition de ses modalités techniques d'intervention : schéma de circulation, aménagement éventuel des voies de vidanges, organisation de la place de dépôt.

⇒ Les travaux de vidange des bois proprement dit, qui intègrent :

- Le câblage-treuillage à partir de l'organisation qu'il a pré-définie : il positionne sa machine et en descend pour dérouler le/les câbles, attacher-détacher la/les grumes. Il manœuvre au sol avec un poste de commande à distance le/les treuils et le débusqueur.
- L'utilisation occasionnelle de la tronçonneuse pour préparer les bois longs à la traîne et/ou dégager les voies de circulation.
- La traîne : il optimise le poids et la répartition du chargement par regroupement des bois longs selon leurs caractéristiques (essence, longueur, diamètre, poids, destination du produit) de manière à limiter les déplacements. Il veille à l'équilibre permanent du débusqueur en charge quelles que soient les conditions (topographie, portance des sols) et anticipe les risques d'accidents pendant les trajets.
- La mise en valeur des bois longs : il dispose les bois longs bords de route en épi, ou en gerbe.

⇒ En fin d'intervention, il cube les produits, il vérifie que les enregistrements des données relatives au déroulement du chantier (durée, consommation de carburant, ...) ont été effectués afin d'assurer la traçabilité de l'intervention.

Le conducteur d'engins forestiers est vigilant envers l'impact des déplacements de sa machine sur la parcelle et les voies circulées et cherche à le réduire. En amont, il aménage les voies de circulation pour permettre le passage le moins impactant possible de l'ensemble roulant. Le cas échéant, il remet en état les pistes détériorées au fur et à mesure de l'avancée des travaux ou à la fin du chantier.

Tout au long de la réalisation des travaux, le conducteur d'engins forestiers anticipe les risques de dysfonctionnements ou de pannes.

Cette capacité suppose de savoir identifier les essences. Elle mobilise une bonne représentation et orientation dans l'espace, une mémoire des espaces parcourus, des points de collectes, un regard affûté sur les obstacles entravant la traîne. Cette capacité requiert la construction de savoirs en lien avec la mécanique générale (équilibre des forces, estimation des poids) mis au service des techniques de manipulation du treuil et du câble lors des opérations de chargement/déchargement, ou d'équilibrage de l'ensemble en cours de déplacement. Elle requiert de la part du conducteur d'engins forestiers un

pilotage de précision, une attention à la réaction de l'ensemble roulant dans les trajectoires et lors des manœuvres avec une vigilance permanente portée à la sécurité des personnes. Même si le conducteur de machine de débardage n'est pas un mécanicien, il s'appuie aussi sur des connaissances de bases en agroéquipement et en mécanique, et sur une approche sensible (les 5 sens) des machines et de leurs équipements concernant les caractéristiques de leur fonctionnement, afin de pouvoir anticiper des dysfonctionnements et des pannes

Cadrage de l'évaluation de la capacité C3

Le travail en sécurité est une condition *sine qua non* pour valider les deux capacités constitutives de la capacité C3.

C3. Réaliser des travaux de débardage de bois longs		
Capacités constitutives de la C3 à évaluer	Critères	Exemples d'indicateurs
C3.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois longs	<p>Observation préalable du chantier de vidange de bois longs</p> <p><i>Le candidat identifie les caractéristiques et les contraintes du chantier aux plans technique et environnemental et évalue les risques associés.</i></p>	<p>Repérage des limites de la zone de travail</p> <p>Repérage des caractéristiques et contraintes du chantier : essences présentes, topographie, voies de circulation, hydrographie, portance des sols, peuplements, ...</p> <p>Repérage des dangers et risques associés au chantier de vidange : pour soi, les autres, l'environnement</p> <p>Repérage des moyens de gestion de la sécurité sur le chantier</p> <p>...</p>
	<p>Appropriation de la commande et des consignes</p> <p><i>A partir de son observation et de la fiche de chantier, le candidat choisit les équipements adaptés, identifie les voies de circulation et les zones de repli en intégrant les conditions environnementales et de sécurité.</i></p>	<p>Reformulation des consignes</p> <p>Repérage des indications de travail, attendus et points de vigilances, demandes de précisions : catégories des bois, volumes, délais, rendement, clauses particulières environnementales, conditions d'interventions (seul ou en équipe), éléments particuliers de sécurité à prendre en compte (route, ...)</p> <p>Evaluation de la faisabilité de l'intervention</p> <p>Choix des équipements (chaînes)</p> <p>...</p>

C3. Réaliser des travaux de débardage de bois longs		
<p>C3.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois longs</p>	<p>Préparation de la machine, de ses équipements et de ses outils <i>A partir de son observation et de la commande, le candidat équipe la machine – en fonction des conditions d'interventions – et vérifie sa fonctionnalité.</i></p>	<p>Nettoyage de la machine et de ses équipements Installation et réglages des équipements : installation des chaînes Paramétrage du poste de conduite : ergonomie, fonctionnalité, sécurité Respect des procédures de maintenance :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Tests fonctionnels des différents équipements et organes : des vérins de la grue, des pinces, du grappin, tablier, lame, treuil/câble, dispositif de commandes à distance... et réalisation des interventions correctives nécessaires • Contrôles des niveaux et de la propreté des filtres, des systèmes d'attaches, des freins, des outils sur les équipements, ... • Vérification de la conformité des organes de sécurité... <p>Mise en route de la machine : respect du temps de chauffe,</p>
<p>C3.2. Réaliser la vidange de bois longs</p>	<p>Organisation du travail en sécurité sur le chantier <i>A partir des consignes données et de ses observations, le candidat sécurise son intervention sur le chantier et adopte un mode opératoire qui lui permet d'intervenir dans des conditions optimales de sécurité et d'obtenir le rendement attendu.</i></p> <p>Réalisation technique de la vidange des bois longs <i>La technicité du candidat s'appuie sur le positionnement de sa machine, le câblage, la manipulation de la machine et de ses équipements, dans la cabine ou à distance et la réalisation de la traîne qui lui permettent d'effectuer la vidange en sécurité.</i></p>	<p>Respect des consignes Organisation spatio-temporelle : point de démarrage du chantier, choix du schéma de circulation de la machine Organisation du dépôt pour faciliter la reprise des bois longs Organisation matérielle : préparation et embarquement des outils portatifs (tronçonneuse) et fournitures nécessaires (consommables) dans la machine ...</p> <p>Attention portée au sol et à la végétation Reconnaissance des essences dans les opérations de tri Stabilisation de la machine préalable au câblage/treillage Câblage des bois longs Anticipation du mouvement des bois longs : placement du câble (choker) Précision des manœuvres à distance : machine, treuils, ... Optimisation de la traîne : choix, poids longueur, volume, utilisation des différents équipements Précision des manœuvres de la machine au poste de conduite avec la traîne (prise en compte du gabarit - longueur des bois longs traînées, ...) Dextérité/précision dans la manipulation des treuils, de la grue, de la pince, du grappin, du treuil, Equilibrage du chargement Circulation sur les chemins de cloisonnement Conduite en charge en sécurité Réalisation des piles et/ou des présentations : stabilité, tri, ... Facilité de reprise par le transporteur Estimation des cubages Compte rendu au responsable ou au commanditaire Travail en sécurité : mise en œuvre des gestes préventifs (port des EPI...), repérage des dangers, évaluation des risques associés, définition d'un mode d'action en sécurité Application des principes d'ergonomie : gestes et postures favorisant la réduction de la pénibilité du travail et des risques associés ...</p>

C3. Réaliser des travaux de débardage de bois longs

C3.2. Réaliser la vidange de bois longs

Observation permanente des pistes circulées en cours de chantier

Le candidat observe en permanence l'impact de ses déplacements sur l'état des zones circulées pour limiter les dégradations et décide de l'opportunité d'une intervention pour restaurer au mieux l'état des sols.

Attention permanente portée à l'état du sol et à la végétation/arbres restants sur les zones et pistes circulées
Limitation du nombre de passages de la machine
Circulation sur rémanents
Remise en état des voies circulées, de la place dépôt
Choix d'interruption du chantier en cas de conditions défavorables
...



C4. Assurer l'entretien périodique et les réparations courantes des machines de débardage, des équipements et des outils

C4.1. Réaliser l'entretien mécanique programmé d'une machine de débardage, des équipements et outils

C4.2. Réaliser des dépannages et des réparations mineures des machines de débardage, des équipements et outils sur le chantier

La **capacité C4** est dédiée à l'**entretien ourant des machines, équipements et outils utilisés quotidiennement ou très régulièrement** par le conducteur d'engins forestiers sur ses différents chantiers de débardage.

Ces différentes catégories de matériels sont définies de la façon :

- **Machine** : objet motorisé transformant l'énergie pour faire un travail. Ex : porteur, débuseur, tracteur, ...
- **Équipement** : objet destiné à équiper de manière durable/permanente une machine en vue de remplir une/des fonction(s). Ex : grue, tablier, treuil, grappin, pince, lame, ...
- **Outil** : objet attelé de manière provisoire à une machine pour remplir une/des fonction(s). Il peut être animé ou non. Ex : broyeur forestier, sous-soleuse, ...

Le terme "**Matériel**" désigne de manière générique et indifférenciée la machine, l'équipement, l'outil, l'ensemble "machine/équipement/outil".

Dans les grosses entreprises spécialisées en récoltes des bois, l'entretien peut être en partie externalisé et de plus en plus de machines font l'objet de contrats de SAV globaux (*full service*) qui font que l'ensemble des vérifications et interventions mécaniques est effectué en concession. A l'inverse, dans les entreprises plus petites, le conducteur d'engins forestiers conserve un certain niveau d'autonomie dans l'entretien des machines coûteuses et exigeantes en surveillance en vue de réduire les coûts.

Le conducteur d'engins forestiers est responsable du matériel qui lui est confié par l'entreprise. Il prend soin des machines, équipements et outils beaucoup sollicités sur les chantiers et reste vigilant à l'égard de leur maintien en état de marche pour intervenir dans des conditions optimales de sécurité et d'efficacité sur les chantiers. Il réalise en autonomie :

- les opérations de maintenance préventive programmée en amont d'une défaillance (Capacité C4.1)
- les opérations de maintenance corrective simple une fois les pannes, casses ou dysfonctionnements survenus sur les chantiers en cours de travail (Capacité 4.2)

Concernant les opérations de maintenance, les types et les niveaux de maintenance sont définis dans deux documents de référence :

- La fiche de l'INRS ED 123 réactualisée en Février 2023 :
<https://www.inrs.fr/dms/inrs/CataloguePapier/ED/TI-ED-123/ed123.pdf>
Elle reste l'outil le plus usité dans l'enseignement agricole technique.
- La norme AFNOR NF X 60 000 de 2016.

Le BPA "Conducteur d'engins forestiers" vise les 3 premiers niveaux de maintenance définis dans ces 2 références. Le niveau 1 est travaillé dans le cadre de la C2.1 et C3.1 ; les niveaux 2 et 3 sont travaillés dans le cadre de la C4.1 et C4.2

Schéma récapitulatif des différents types et niveaux de maintenance et association avec les différentes capacités du BPA Conducteur d'engins forestiers

Maintenance préventive

Interventions en **amont** des défaillances.

Buts : Maintenir la fonctionnalité du matériel (prêt à l'emploi), travailler en sécurité, préserver/allonger la durée de vie du matériel (protection), prévenir les interruptions de chantiers (pannes).

C2.1 et C3.1

1. Entretien quotidien/journalier "de base"/1^{er} niveau : maintenance conditionnelle :

- Nettoyage, désinfection, remisage (+plein de carburant)
- Vérification/contrôles de l'état des machines et des équipements avant leur mise en marche : tests fonctionnels (ex. Organes de sécurité, pressions des pneus, batterie...)
- Réalisation des opérations nécessaires : niveaux, graissages...

⇔ N1 de la norme AFNOR (2016)

C4.1

2. Entretien périodique/régulier : maintenance **prévisionnelle** et **programmée**, réalisée à intervalles prédéterminés ou selon des critères prescrits, souvent lors des périodes creuses : ensemble des interventions exécutées de manière systématique conformément aux instructions constructeurs, ou de manière plus prévisionnelle en fonction de l'évaluation de l'état de la pièce. (Révisions d'entretien, remisage de fin de chantier/saison)

⇔ N2 et 3 de la norme AFNOR (2016)

Maintenance corrective

Interventions en **aval** des pannes/dysfonctionnements, sur site (chantier) ou en atelier.

Buts : Restaurer la fonctionnalité des matériels, a minima provisoirement et si possible de manière permanente.

C4.2

A partir d'un diagnostic ou d'un pré-diagnostic de la panne, opérations de maintenance **palliative** et **curative** :

- 3.** Dépannages superficiels provisoires
- 4.** Réparations mineures permanentes des matériels, par **remise en état** et/ou **changements/remplacements** (échanges standards et neufs) **des pièces défectueuses**

⇔ N2 et 3 de la norme AFNOR (2016)

*En TF, **limites des interventions du conducteur de machines de débardage***

Il intervient sur les machines de débardage, leurs équipements (treuils, câbles), et leurs outils sur des éléments de transmissions mécaniques, les circuits hydrauliques et éventuellement électriques, lorsque les pièces sont accessibles et n'exigent pas le démontage d'un organe maître (moteur). Pour la maintenance corrective, à partir de la détection d'une anomalie, il évalue 1. s'il est possible de dépanner ou réparer sur place seul afin de reprendre vite le travail normalement, ou 2. si l'état de la machine nécessite l'intervention d'un tiers. Dans ce dernier cas, il transmet son pré-diagnostic à son responsable et au professionnel qui s'en chargera.

Rappel du champ de compétences et des situations professionnelles significatives (SPS) en lien avec la capacité C4

Champ de compétences	SPS	Finalité
Maintenance de la machine de débardage, des équipements et des outils	<ul style="list-style-type: none"> • Changement programmé des pièces d'usure • Révision programmée de la machine de débardage, des outils et des équipements forestiers • Remplacement de pièces défectueuses en cours de chantier 	<i>Maintenir la fonctionnalité et la sécurité de la machine de débardage, des équipements et outils</i>

La **capacité C4.1. "Réaliser l'entretien mécanique programmé d'une machine de débardage, des équipements et outils"** recouvre **les travaux de maintenance préventive réalisés à intervalles prédéfinis conformément aux instructions des constructeurs**, exécutés de manière systématique, lors des périodes creuses ou lorsque les conditions de praticabilité ne sont pas réunies.

Le but est de protéger/préserver les pièces, de réduire ainsi les risques de casses et défaillances techniques conduisant à une interruption du chantier en cours.

Ces travaux consistent par exemple dans :

- Des situations de vidange : huile moteur, liquide de refroidissement.
- Des changements de filtres ou de pièces usées/d'usure ou détériorées : câbles, flexibles, ...
- ...

Le conducteur remplit le carnet d'entretien au fur et à mesure des travaux réalisés et rend compte au responsable de l'entreprise.

Cette capacité mobilise des connaissances de bases en mécanique des agroéquipements.

La **capacité C4.2 "Réaliser des dépannages et des réparations mineures des machines de débardage, des équipements et outils sur le chantier"** recouvre **les travaux de maintenance corrective simple**, palliative ou curative, **lorsqu'une défaillance, casse ou panne survient en cours de travail**, que le conducteur d'engins forestier peut **réaliser seul à partir d'un diagnostic simple**. L'objectif est de restaurer la fonctionnalité des matériels, *a minima* provisoirement et si possible de manière permanente, afin d'interrompre le moins longtemps possible le déroulement du chantier.

Cette maintenance corrective simple recouvre les dépannages superficiels et réparations mineures par remise en état et/ou changement des pièces :

- Réglages de pièces dévissées, desserrées, distendues : vis, écrous, etc.

- Echanges standards ou remplacements de composants défectueux selon une procédure simple, sur des organes et accessoires/consommables faciles d'accès qui n'exigent pas de matériel spécifique : changement d'un flexible hydraulique, d'un choker, ...

A partir de la détection d'une anomalie, le conducteur d'engins forestiers évalue s'il a la capacité de dépanner ou réparer en autonomie. Dans ce cas, il effectue l'intervention seul. Si l'état de la machine nécessite l'intervention d'un tiers (téléassistance avec l'atelier de l'entreprise, SAV constructeur, mécanicien spécialisé), il est en mesure de décrire précisément la panne ou la défaillance technique et de transmettre son pré-diagnostic au professionnel et à son responsable qui, selon le besoin, se chargeront de commander une pièce et d'intervenir. Le cas échéant, il assiste aux travaux du mécanicien spécialisé pour mieux appréhender le fonctionnement de la machine.

Les interventions mécaniques correctives effectuées sur la machine et/ou ses équipements sont consignés sur les supports prévus pour garder une traçabilité de leur suivi technique.

Le repérage des anomalies puis le diagnostic de panne ou de défaillance et la recherche de son origine supposent une attention permanente à la machine : le conducteur d'engins forestiers a travaillé son sens de l'observation ; il est aussi à l'écoute de son matériel (bruits) et s'appuie sur ses autres sens pour prendre des informations (odeurs ou sensations tactiles). Il s'est également approprié le livret technique de la machine.

Il a une connaissance mécanique fine de sa machine, de ses différents organes et circuits et de leur fonctionnement global. Pour chacun d'eux, il a une représentation dans l'espace (3D) des pièces/éléments qui le constituent, de leur assemblage et de leur ordre de construction (ou chronologie de montage).

Les réparations mécaniques mineures supposent de l'habileté.

Cadrage de l'évaluation de la capacité C4

Le respect des conditions de sécurité est une condition *sine qua non* pour valider les 2 capacités constitutives de la capacité C4.

C4. Assurer l'entretien périodique et les réparations courantes des machines de débardage, des équipements et des outils		
Capacités constitutives de la C4 à évaluer	Critères	Exemples d'indicateurs
C4.1. Réaliser l'entretien mécanique programmé d'une machine de débardage, des équipements et outils	<p>Réalisation des interventions d'entretien programmé</p> <p><i>Le candidat réalise les opérations courantes de maintenance programmée sur les machines de débardage et leurs équipements, en conformité avec les prescriptions/recommandations constructeurs.</i></p>	<p>Travail en autonomie</p> <p>Consultation du carnet d'entretien</p> <p>Consultation des documents techniques constructeur</p> <p>Respect des indications du contrat de suivi</p> <p>Prise en compte des informations des capteurs, des voyants d'alerte et des instruments de mesure du tableau et/ou de l'ordinateur de bord</p> <p>Vérifications minutieuses de l'état du châssis, des vérins, des flexibles, des articulations, du grappin, de la batterie, ...</p> <p>Mode opératoire/Méthode : organisation, déroulement (chrono)logique des opérations, enchaînements...</p> <p>Remplacements des pièces d'usure ou détériorées : accès, changement, remontage, nettoyage, réglages, contrôles</p> <p>Rangement des outils</p> <p>Tri et gestion des déchets</p> <p>Travail en sécurité : mise en œuvre des gestes préventifs (port des EPI...), repérage des dangers, évaluation des risques associés, définition d'un mode d'action en sécurité</p> <p>Application des principes d'ergonomie : gestes et postures favorisant la réduction de la pénibilité du travail et des risques associés</p> <p>...</p>
	<p>Mise à jour du livret d'entretien</p> <p><i>Le candidat renseigne le carnet d'entretien de la machine au fur et à mesure des interventions effectuées pour en assurer la traçabilité.</i></p>	<p>Consignation des opérations effectuées sur les supports de suivi du matériel</p> <p>...</p>
C4.2. Réaliser des dépannages et des réparations mineures des machines de débardage, des équipements et outils sur le chantier	<p>Identification de la panne ou de l'anomalie</p> <p><i>Le candidat recherche l'origine de la panne ou de la défaillance, repère l'intervention à effectuer et décide de la conduite à tenir.</i></p>	<p>Travail en autonomie</p> <p>Prise en compte des informations des capteurs, des voyants d'alerte et des instruments de mesure du tableau et/ou de l'ordinateur de bord</p> <p>Recherche systématique de la panne et de son origine : défauts visuels, bruits anormaux, odeurs...</p> <p>Localisation de la panne et constat de défaillance</p> <p>Evaluation de l'assistance nécessaire</p> <p>Alerte du responsable et/ou du service d'assistance technique (Atelier ou SAV)</p> <p>...</p>

C4. Assurer l'entretien périodique et les réparations courantes des machines de débardage, des équipements et des outils

<p>C4.2. Réaliser des dépannages et des réparations mineures des machines de débardage, des équipements et outils sur le chantier</p>	<p>Réalisation technique du dépannage ou de la réparation sur le chantier</p> <p><i>Le candidat effectue avec méthode les opérations de maintenance corrective simple nécessaires à la remise en état de la machine, de ses équipements et outils.</i></p>	<p>Consultation des documents techniques constructeur</p> <p>Organisation/méthode : préparation du travail, sens logique du travail, utilisation des outils, habileté et précision manuelle, ...</p> <p>Dépannage ou réparation : accès à la pièce/élément défectueux, nettoyage, remise en état ou remplacement, remontage, réalisation des réglages, contrôles après intervention</p> <p>Rangement des outils</p> <p>Tri et gestion des déchets</p> <p>Compte-rendu au responsable</p> <p>Consignation des opérations sur le carnet d'entretien</p> <p>Travail en sécurité : mise en œuvre des gestes préventifs (port des EPI...), repérage des dangers, évaluation des risques associés, définition d'un mode d'action en sécurité</p> <p>Application des principes d'ergonomie : gestes et postures favorisant la réduction de la pénibilité du travail et des risques associés</p> <p>...</p>
--	---	---



Pour les BPA, il a été décidé qu'une liste indicative préétablie d'UCARE construites au niveau national serait indiquée dans le référentiel de certification pour répondre à la demande de France Compétences d'avoir une meilleure visibilité sur ce que recouvre ce dernier bloc.

Les UCARE du BPA "Conducteur d'engins forestiers" ont été construites à partir de celles proposées jusqu'ici par les centres pour le CAPa "Travaux forestiers" et le BPA "Travaux forestiers". Elles ont ensuite été pensées et définies à partir de plusieurs critères :

- Un ensemble de travaux et situations qui donnerait une employabilité supplémentaire à un conducteur d'engins forestiers,
- qui a directement à voir avec son métier (\approx continuité)
- soit comme diversification complémentaire de son activité principale,
- soit comme spécialisation-approfondissement
- et parfois dans une visée plus "prospective", appuyée sur les nouvelles pratiques qui émergent en lien avec l'écologie.

La capacité C5 correspondant à l'UCARE est à choisir en fonction des enjeux locaux d'employabilité dans la filière parmi les trois propositions indiquées dans le référentiel de certification :

C5A. Réaliser des travaux de bûcheronnage nécessaire au débardage

C5B. Assister mécaniquement un abattage manuel directionnel

C5C. Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de débroussaillage complémentaires des travaux de débardage

Comme pour toutes les autres capacités techniques du BPA "Conducteur d'engins forestiers", le travail en sécurité est une condition *sine qua non* pour la certification de l'ensemble des capacités C5 correspondant aux UCARE.

C5A. Réaliser des travaux de bûcheronnage

Cette capacité recouvre les travaux de bûcheronnage manuel pour faciliter les opérations de débardage avec les machines forestières (débusqueur, porteur, ou tracteur équipés forestiers). Elle recouvre des situations d'abattage d'arbres gênants ou de façonnage de billons grumes non calibrés pour le transport. Ces travaux sont réalisés avec une tronçonneuse adaptée à la situation, préalablement embarquée dans la machine forestière et en état de fonctionnement (affûtage de la chaîne, réservoirs pleins des fluides). ... L'attention aux risques et à la sécurité est constante...

UCARE – C5 Capacité globale	Capacité à évaluer <i>Modalité d'évaluation</i>	SPS	Critères d'évaluation
UC5A C5A. Réaliser des travaux de bûcheronnage nécessaires au débardage	5A.1. Réaliser des travaux d'abattage manuel d'arbres gênants <i>Evaluation en situation professionnelle</i>	Abattage d'un arbre sur une place de dépôt Abattage d'un arbre sur une voie circulée	<p>Identification des arbres gênants <i>Le candidat évalue la nécessité de couper des arbres pour faciliter la circulation de la machine.</i></p> <p>Réalisation technique de la coupe <i>La technicité du candidat lors de la coupe s'appuie sur une manipulation en sécurité de la tronçonneuse.</i></p>
	5A.2. Réaliser des travaux de finitions de façonnage <i>Evaluation en situation professionnelle</i>	Préparation d'une grume à la traîne Reprise d'une culée Façonnage d'un billon	<p>Identification de la nécessité d'une finition d'un façonnage <i>Le candidat évalue la nécessité d'ébrancher ou d'intervenir sur les bois à l'aide d'une tronçonneuse pour faciliter le débardage.</i></p> <p>Réalisation technique de la finition <i>La technicité du candidat s'appuie sur une manipulation, en sécurité de la tronçonneuse.</i></p>

C5B. Assister mécaniquement un abattage manuel directionnel

Cette capacité cible les situations professionnelles particulières d'abattage directionnel qui nécessitent une assistance mécanique supplémentaire à l'aide d'un treuil portable remorqué par un engin forestier. La fixation du câble sur l'arbre à abattre se fait au sol. Sur ces chantiers, le conducteur d'engins forestiers intervient en co-activité avec le bûcheron. L'attention aux risques et à la sécurité est constante

UCARE – C5 Capacité globale	Capacité à évaluer <i>Modalité d'évaluation</i>	SPS	Critères d'évaluation
UC5B C5B. Assister mécaniquement un abattage manuel directionnel	5B.1. Réaliser des travaux préparatoires à l'abattage avec assistance mécanique <i>Evaluation en situation professionnelle</i>	Fixation du câble à partir du sol à l'aide d'un dispositif d'accroche spécifique Positionnement du dispositif de treuillage	Observation de l'arbre dans son environnement <i>Le candidat, en coopération avec le bûcheron, identifie les caractéristiques de l'arbre désigné et les risques liés à son abattage et les met en lien avec la commande et les consignes pour décider du dispositif, du positionnement des équipements et de ses interventions.</i> Organisation du travail en sécurité sur le chantier <i>A partir de leurs observations et des consignes, le candidat sécurise l'intervention sur le chantier, positionne les équipements, fixe le câble et adopte un mode opératoire qui lui permet d'intervenir dans des conditions optimales de sécurité tout au long de l'intervention.</i>
	5B.2. Réaliser l'assistance mécanique à l'abattage en co-intervention <i>Evaluation en situation professionnelle</i>	Assistance mécanique à l'abattage d'un arbre dont le perchage est inverse à la direction choisie Assistance mécanique à l'abattage d'un arbre auprès d'une voie Assistance mécanique à l'abattage d'un arbre à proximité d'un bâti	Coopération <i>Le candidat se coordonne avec le bûcheron : il reste en contact oral et visuel permanent avec lui de manière à adapter son assistance.</i> Réalisation technique de l'assistance à abattage <i>La technicité du candidat dans la régulation des tensions du câble, dans la manipulation des outils de treuillage lui permet de contrôler la chute de l'arbre en toute sécurité tout au long de l'intervention.</i>

C5C. Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de débroussaillage complémentaires des travaux de débardage

Cette capacité cible les travaux mécanisés pour préparer une plantation de boisement ou de reboisement sur coupe rase ou partielle, et entretenir les peuplements. Elle recouvre des situations de travaux mécanisés de préparation du sol et de débroussaillage avec un outil attelé au tracteur. Le conducteur d'engins forestiers attèle les outils, effectue les réglages avec son responsable.

UCARE – C6 Capacité globale	Capacité à évaluer <i>Modalité d'évaluation</i>	SPS	Critères d'évaluation
UC5C C5C. Réaliser des travaux mécanisés de préparation des sols et de débroussaillage complémentaires des travaux de débardage	5C.1. Réaliser des travaux mécanisés de préparation du sol <i>Evaluation en situation professionnelle</i>	Labour forestier Ameublisement Scarification	<p>Observation de la parcelle Le candidat observe les caractéristiques de la parcelle et identifie les difficultés pour décider de son mode opératoire.</p> <p>Préparation du matériel Le candidat prépare le tracteur et son outil attelé et effectue les réglages avec son responsable.</p> <p>Réalisation technique des travaux Le candidat conduit et manœuvre son tracteur attelé de manière à obtenir un résultat complet et régulier au sol.</p>
	5C.2. Réaliser des travaux mécanisés de débroussaillage <i>Evaluation en situation professionnelle</i>	Cloisonnement mécanisé Débroussaillage mécanisé systématique	<p>Observation de la parcelle Le candidat observe les caractéristiques de la zone à débroussailler et identifie les difficultés pour décider de son mode opératoire.</p> <p>Préparation du matériel Le candidat prépare le tracteur, attèle le broyeur et effectue les réglages avec son responsable.</p> <p>Réalisation technique du débroussaillage Le candidat conduit et manœuvre son tracteur attelé de manière à obtenir un résultat complet et régulier sur le peuplement</p>

Champs de compétences et situations professionnelles

Cette partie reprend le tableau des situations professionnelles significatives (SPS) organisées en champs de compétences du référentiel d'activités du BPA "Conducteur d'engins forestiers".

La compétence est une combinatoire de ressources – connaissances, savoir-faire, comportements...¹ – que mobilise un individu pour répondre de façon pertinente à une situation de travail donnée. Cette compétence est singulière et située : elle est le fait d'un individu et ne peut s'exprimer qu'en situation de travail.

L'analyse du travail conduite auprès de professionnels permet en premier lieu de repérer des situations professionnelles significatives, c'est-à-dire des situations reconnues comme particulièrement révélatrices de la compétence dans l'emploi visé par le BPA. Elle permet également d'identifier les ressources sur lesquelles s'appuient les professionnels pour exercer avec compétence leurs activités.

Champs de compétences et situations professionnelles significatives du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

Dans une approche située des compétences et des formations qui permettent de les développer, les situations sont au cœur de la construction du référentiel.

Les situations professionnelles significatives sont repérées lors de l'analyse du travail menée auprès de professionnels, titulaires de l'emploi visé par le diplôme et supérieurs hiérarchiques. Parmi les critères utilisés pour leur détermination

figurent la complexité, la dimension critique ou encore la fréquence. Des aspects prospectifs relatifs à l'emploi visé, des nécessités politiques ou réglementaires ainsi que des visées stratégiques, sociales ou éducatives, peuvent également être prises en compte.

Les SPS sont identifiées à l'aide d'un ensemble de questions telles que :

- Quelles situations de travail vous paraissent les plus difficiles ou délicates à maîtriser ?
- Quelles situations de travail ne confieriez-vous pas à un débutant ?
- Si vous deviez choisir un remplaçant, dans quelle(s) situation(s) de travail le placeriez-vous pour vérifier qu'il est compétent ?
- ...

Les SPS correspondent aux quelques situations qui mettent en jeu les compétences-clés de l'emploi type visé par le BPA : elles sont au cœur du travail, fondamentales/incontournables dans l'emploi et constituent une mise en relief de ce dernier. Par nature, elles sont en nombre réduit. Si elles sont maîtrisées, elles permettent au professionnel de prendre en charge les autres situations constitutives de son emploi : il est/sera en mesure de mobiliser les mêmes ressources pour réaliser tous les travaux en lien avec son emploi.

Le tableau suivant clôt le référentiel d'activités du BPA "Conducteur d'engins forestiers". Il présente les situations professionnelles significatives de la compétence du conducteur d'engins forestiers qui réalise différents types de travaux de vidange des bois.

¹ L'analyse du travail réalisée ne retient que les "ressources" qui peuvent être développées par la formation ou par l'expérience : n'y figurent ni les aptitudes ni les qualités personnelles.

Champs de compétences	SPS	Finalités
Travaux de débardage de bois courts	Visite du chantier de débardage de bois courts avec prises de consignes Préparation quotidienne de la machine, équipements et outils de débardage de bois courts Débardage de produits différents Empilage des bois courts Restauration d'une piste en cours de chantier de vidange de bois courts	<i>Répondre à la commande en toute sécurité, avec un impact environnemental limité</i>
Travaux de débardage de bois longs	Visite du chantier de débardage de bois longs avec prises de consignes Préparation quotidienne de la machine, équipements et outils de débardage de bois longs Débusquage de bois de différents diamètres du point d'abattage jusqu'aux voies de vidange Réalisation du débardage sur les voies de vidanges Mise en valeur des bois Restauration d'une piste en cours de chantier de vidange de bois longs	<i>Répondre à la commande en toute sécurité, avec un impact environnemental limité</i>
Maintenance du matériel de débardage	Changement programmé des pièces d'usures Révision programmée de la machine de débardage, des outils et des équipements forestiers Remplacement de pièces défectueuses en cours de chantier	<i>Maintenir la fonctionnalité et la sécurité de la machine forestière</i>

Toutes les SPS énoncées ci-dessus sont réalisées en intégrant la réglementation spécifique liée au secteur en matière de sécurité, de santé au travail et de protection de l'environnement.

Dans les certifications professionnelles en UC du Ministère chargé de l'agriculture, les SPS répondent à différents rôles et usages :

- Elles donnent à voir aux professionnels partenaires du MASA, élus dans les instances de validation des certifications et maîtres de stages et d'apprentissage, la mise en relief de l'emploi visé par le diplôme et ce qui est au cœur du travail et incontournable dans cet emploi, à partir de quoi la certification – capacités et critères – a été construite.
- Pour les centres qui mettent en œuvre la certification, elles sont autant de repères sur les familles de situations auxquelles confronter en priorité les stagiaires et apprentis en formation pour permettre à ces derniers de développer les différentes capacités constitutives du diplôme.

- Elles constituent également pour les centres des repères pour construire les situations d'évaluation à partir de situations professionnelles permettant d'évaluer et de certifier le développement des capacités attestées par le diplôme.
- Pour les apprentis et candidats potentiels, associées aux capacités qui les recouvrent, elles renseignent plus précisément sur ce que recouvre la certification, ce qui sera travaillé en formation et sera attesté au terme du parcours.

Dans les formations professionnelles en UC, les situations de travail sont à la fois origine, moyen et fin de la formation.

ANNEXES

Annexe 1 :

Cadrage national du plan d'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

Annexe 2 :

Arrêté de création du BPA "Conducteur d'engins forestiers" du 9 avril 2025

Annexe 3 :

Repères sur les questionnements pour conduire les entretiens d'évaluation et recueillir l'avis des maîtres de stage ou d'apprentissage sur le développement des capacités de leurs stagiaires ou apprentis

ANNEXE 1 - Cadrage national du plan d'évaluation du BPA "Conducteur d'engins forestiers"

Le travail en sécurité est une condition sine qua non pour la certification de l'ensemble des capacités (hormis la C1)

UC - Capacité globale	Capacité à évaluer Modalité d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>UC 1 - C1 Développer son identité professionnelle de conducteur de machines forestières</p>	<p>C1.1. Intégrer le milieu professionnel de la forêt</p>	<p>Appropriation des références du milieu professionnel Le candidat mobilise des repères sur l'organisation du secteur, sa culture et ses évolutions.</p> <p>Expression d'un positionnement professionnel personnel Le candidat développe une réflexion personnelle et distanciée sur sa façon d'investir et d'exercer l'emploi de conducteur de machines forestières.</p>
	<p>C1.2. Positionner des pratiques professionnelles au regard d'enjeux agroécologiques</p>	<p>Identification des impacts de pratiques sur des ressources communes Le candidat fait le lien entre enjeux écologiques et pratiques professionnelles des conducteurs de machines forestières.</p> <p>Comparaison de pratiques possibles au regard d'un enjeu écologique Le candidat se réfère à d'autres pratiques possibles, plus ou moins impactantes ; il est en mesure d'évaluer les avantages et inconvénients de chacune.</p>
<p>UC 2 - C2 Réaliser des travaux de débarbage de bois courts</p>	<p>C2.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois courts ESP</p>	<p>Observation préalable du chantier Le candidat identifie les caractéristiques et les contraintes du chantier sur les plans technique et environnemental et évalue les risques associés.</p> <p>Appropriation de la commande et des consignes A partir de son observation du chantier et de la fiche de chantier, le candidat choisit les équipements adaptés, identifie les voies de circulation existantes et les zones de repli en intégrant les conditions environnementales et de sécurité.</p> <p>Préparation de la machine, de ses équipements et outils A partir de son observation et de la commande, le candidat équipe la machine et vérifie sa fonctionnalité.</p>
	<p>C2.2. Réaliser la vidange de bois courts ESP</p>	<p>Organisation du travail en sécurité sur le chantier A partir des consignes données et de ses observations, le candidat sécurise son intervention sur le chantier et adopte un mode opératoire qui lui permet d'intervenir dans des conditions optimales de sécurité et d'obtenir le rendement attendu.</p> <p>Réalisation technique de la vidange de bois courts La technicité du candidat s'appuie sur le positionnement de la machine, la manipulation de la machine et de ses équipements et la conduite en charge qui lui permettent d'effectuer la vidange en sécurité.</p> <p>Observation permanente des pistes circulées en cours de chantier Le candidat observe en permanence l'impact de ses déplacements sur l'état des zones circulées pour limiter les dégradations et décide de l'opportunité d'une intervention pour restaurer au mieux l'état des sols.</p>

UC - Capacité globale	Capacité à évaluer Modalité d'évaluation	Critères d'évaluation
<p>UC 3 - C3</p> <p>Réaliser des travaux de débardage de bois longs</p>	<p>C3.1. Préparer son intervention sur un chantier de bois longs</p> <p>ESP</p>	<p>Observation préalable du chantier de vidange de bois longs Le candidat identifie les caractéristiques et les contraintes du chantier aux plans technique et environnemental et évalue les risques associés.</p> <p>Appropriation de la commande et des consignes A partir de son observation et de la fiche de chantier, le candidat choisit les équipements adaptés, identifie les voies de circulation et les zones de repli en intégrant les conditions environnementales et de sécurité.</p> <p>Préparation de la machine, de ses équipements et de ses outils A partir de son observation et de la commande, le candidat équipe la machine – en fonction des conditions d'interventions – et vérifie sa fonctionnalité</p>
	<p>C3.2. Réaliser la vidange de bois longs</p> <p>ESP</p>	<p>Organisation du travail en sécurité sur le chantier A partir des consignes données et de ses observations, le candidat sécurise son intervention sur le chantier et adopte un mode opératoire qui lui permet d'intervenir dans des conditions optimales de sécurité et d'obtenir le rendement attendu</p> <p>Réalisation technique de la vidange des bois longs La technicité du candidat s'appuie sur le positionnement de sa machine, le câblage, la manipulation de la machine et de ses équipements, dans la cabine ou à distance et la réalisation de la traîne qui lui permettent d'effectuer la vidange en sécurité.</p> <p>Observation permanente des pistes circulées en cours de chantier Le candidat observe en permanence l'impact de ses déplacements sur l'état des zones circulées pour limiter les dégradations et décide de l'opportunité d'une intervention pour restaurer au mieux l'état des sols.</p>
<p>UC 4 - C4</p> <p>Assurer l'entretien périodique et les réparations courantes des machines de débardage, des équipements et des outils</p>	<p>C4.1. Réaliser l'entretien mécanique programmé d'une machine de débardage, des équipements et outils</p> <p>ESP</p>	<p>Réalisation des interventions d'entretien programmé Le candidat réalise les opérations courantes de maintenance programmée sur les machines de débardage et leurs équipements, en conformité avec les prescriptions/recommandations constructeurs.</p> <p>Mise à jour du livret d'entretien Le candidat renseigne le carnet d'entretien de la machine au fur et à mesure des interventions effectuées pour en assurer la traçabilité.</p>
	<p>C4.2. Réaliser des dépannages et des réparations mineures des machines de débardage, des équipements et outils sur le chantier</p> <p>ESP</p>	<p>Identification de la panne ou de l'anomalie Le candidat recherche l'origine de la panne ou de la défaillance, repère l'intervention à effectuer et décide de la conduite à tenir.</p> <p>Réalisation technique du dépannage ou de la réparation sur le chantier Le candidat effectue avec méthode les opérations de maintenance corrective simple nécessaires à la remise en état de la machine, de ses équipements et outils..</p>

UC - Capacité globale	Capacité à évaluer Modalité d'évaluation	Critères d'évaluation
UCARE-C5	<p>Bloc à choisir dans la liste du référentiel de certification en fonction des enjeux locaux d'employabilité dans la filière.</p> <p>ESP</p>	<p>Cf. Modalités d'évaluation spécifiques et critères des UCARE indiqués dans le référentiel de certification.</p>

ESP = évaluation en situation professionnelle

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Arrêté du 9 avril 2025 portant création de l'option « conducteur d'engins forestiers » du brevet professionnel agricole et fixant ses conditions de délivrance

NOR : AGRE2511155A

La ministre de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment ses articles D. 811-166-1 à D. 811-166-8 ;

Vu le code du travail ;

Vu l'arrêté du 13 janvier 2014 relatif à la procédure d'habilitation pour la mise en œuvre des unités capitalisables et du contrôle en cours de formation pour les diplômes et titres de l'enseignement agricole préparés par les voies de la formation professionnelle continue et de l'apprentissage ;

Vu l'arrêté du 23 janvier 2024 portant création de l'option « bûcheron » du brevet professionnel agricole et fixant ses conditions de délivrance ;

Vu l'arrêté du 16 juillet 2024 fixant les conditions dans lesquelles les établissements d'enseignement agricole peuvent délivrer à leurs apprenants une attestation d'aptitude à la conduite en sécurité valant le certificat d'aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) ;

Vu l'avis de la commission professionnelle consultative interministérielle « agriculture, agroalimentaire et aménagement des espaces » en date du 4 mars 2025 ;

Vu l'avis du Conseil national de l'enseignement agricole en date du 18 mars 2025,

Arrête :

Art. 1^{er}. – Il est créé un brevet professionnel agricole option « conducteur d'engins forestiers ».

Cette option est préparée dans les établissements d'enseignement habilités selon l'arrêté du 13 janvier 2014 susvisé.

Art. 2. – L'option « conducteur d'engins forestiers » du brevet professionnel agricole est définie par un référentiel de diplôme.

Celui-ci comporte :

- a) Un référentiel d'activités ;
- b) Un référentiel de compétences ;
- c) Un référentiel d'évaluation.

Le référentiel de diplôme de l'option « conducteur d'engins forestiers » figure en annexe I du présent arrêté.

Art. 3. – Le diplôme du brevet professionnel agricole option « conducteur d'engins forestiers » est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il s'obtient par la capitalisation de cinq unités, dont une unité capitalisable d'adaptation régionale ou à l'emploi (UCARE) dont une liste indicative est fournie dans le référentiel.

Art. 4. – Conformément à l'article D. 811-166-3 du code rural et de la pêche maritime, dans le cas d'une préparation par la voie de l'apprentissage, la durée de la formation nécessaire à la préparation de l'option « conducteur d'engins forestiers » du brevet professionnel agricole est d'au moins 800 heures en centre de formation pour 2 ans. La durée du contrat d'apprentissage peut être réduite selon les dispositions prévues par le code du travail.

Conformément à l'article D. 811-166-4 du code rural et de la pêche maritime, dans le cas d'une préparation par la voie de la formation professionnelle continue, la durée de la formation conduisant à la délivrance de l'option « conducteur d'engins forestiers » du brevet professionnel agricole est d'au moins 800 heures en centre de formation. La durée de la formation en milieu professionnel est comprise entre 8 et 12 semaines. Les durées minimales de la formation en centre et en milieu professionnel peuvent être réduites, après évaluation de positionnement du candidat organisé par le centre de formation.

Art. 5. – Un jury tel que prévu à l'article D. 811-166-7 du code rural et de la pêche maritime est chargé de la validation des plans de formation et d'évaluation. Il s'assure que les modalités d'évaluation sont en conformité avec celles prévues réglementairement.

Art. 6. – Les candidats ayant suivi la totalité de la formation relative au référentiel du diplôme du brevet professionnel agricole option « conducteur d’engins forestiers » peuvent se voir délivrer une attestation valant le certificat d’aptitude à la conduite en sécurité (CACES®) conformément les dispositions prises par l’arrêté du 16 juillet 2024 susvisé.

Art. 7. – Les dispositions du présent arrêté s’appliquent à compter du 1^{er} septembre 2025.

A compter de cette date, les habilitations des centres de formation sont accordées pour le brevet professionnel agricole option « conducteur d’engins forestiers » créé par le présent arrêté.

Art. 8. – A l’issue de la dernière session d’examens du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » spécialité « conduite de machines forestières », les candidats ajournés conservent le bénéfice des blocs de compétences validés, mais ils ne peuvent plus prétendre à la validation du brevet professionnel agricole option « travaux forestiers » créé par l’arrêté du 3 juillet 2007. Ces candidats doivent obligatoirement s’inscrire à la préparation du brevet professionnel agricole option « conducteur d’engins forestiers » créé par le présent arrêté. Ils peuvent faire reconnaître leurs acquis dans le cadre du brevet professionnel agricole option « conducteur d’engins forestiers », selon les termes de l’annexe II du présent arrêté et ce jusqu’à la rénovation de l’option créée par le présent arrêté.

Art. 9. – Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 9 avril 2025.

Pour la ministre et par délégation :
*Le directeur général de l’enseignement
et de la recherche,*
B. BONAIMÉ

ANNEXE 3 - Repères sur les questionnements pour conduire les entretiens d'évaluation et recueillir l'avis des maîtres de stage ou d'apprentissage sur le développement des capacités de leurs stagiaires ou apprentis

L'entretien d'évaluation

L'entretien d'évaluation est :

- d'une part, un entretien d'explicitation qui doit permettre à l'évaluateur, en lien avec le périmètre de la capacité et le sujet de l'épreuve, de recueillir les éléments sur les **résultats obtenus, la réalisation, le raisonnement du candidat** dans une ou plusieurs situations vécues,
- d'autre part, un questionnement sur **l'adaptation du raisonnement dans d'autres situations de la même famille ainsi que dans les autres situations que la capacité recouvre.**

Cet entretien peut se réaliser à partir d'une ou plusieurs situations professionnelles vécues par le candidat dans son entreprise de stage/apprentissage en lien avec le sujet de l'épreuve et retenues par lui pour être supports de l'évaluation. Il peut également s'appuyer sur une ou plusieurs situations professionnelles observées par le formateur-évaluateur : dans ce second cas, le questionnement initial sur le contexte sera moins utile.

Soit le candidat a préparé une petite présentation : il expose rapidement la (ou les) situation vécue, son contexte et ses caractéristiques ; puis un échange s'engage entre lui et le formateur pour mettre à jour la façon dont il a pris en charge la (ou les) situation : ce qu'il a fait, ce qu'il a raisonné, comment il s'est adapté.

Soit le candidat n'a pas préparé de présentation et l'entretien s'engage directement.

Le tableau suivant présente, à partir du contexte posé, des exemples de questions qui peuvent être posées pour investiguer les différentes catégories de l'action du candidat en situation et évaluer le développement de sa capacité. Ce sont des questions-types, génériques, qui sont à contextualiser en fonction de l'épreuve, des critères et des indicateurs précisés dans la grille d'évaluation.

Il ne s'agit pas de tout investiguer et de poser l'ensemble des questions proposées. Ces propositions de questions ne constituent pas non plus une trame d'entretien à utiliser de manière chronologique.

<p>Contexte</p>	<p>Le formateur-évaluateur cherche des informations sur les caractéristiques de la situation.</p> <p>Buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aider le candidat à focaliser sur une situation vécue qu'il rapporte et des moments précis de cette situation. • Permettre au formateur-évaluateur de se faire une représentation de la situation rapportée par le candidat. 	<ul style="list-style-type: none"> • J'aurais besoin de vous visualiser dans la situation : vous pourriez m'en dire un peu plus ? • C'était où ? Quand ? A quel moment ? • Vous étiez seul ? Vous travailliez avec qui ? • Vous deviez faire quoi ? Quelles consignes vous avait-on donné ? • Quel temps faisait-il ? • Vous aviez quels outils ? • Comment était le chantier/l'intervention ? Quelles étaient ses caractéristiques ? Qu'est-ce qu'il/elle avait de particulier ?
<p>Résultats</p>	<p>Le formateur-évaluateur cherche des informations sur la réussite, le résultat final du travail : performance finale, conformité à la commande...</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Au final, à quel résultat êtes-vous arrivé ? • Le maître de stage/apprentissage en a-t-il dit quelque chose ?
<p>Réalisation</p>	<p>Le formateur-évaluateur cherche à appréhender comment le candidat s'y est pris :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Il s'intéresse au déroulement chronologique du travail dans la situation rapportée, à la succession des opérations (le quoi). - A certains moments clés ou délicats de la situation, il cherche à percevoir la façon dont le candidat s'y est pris pour réaliser le travail (le comment) : • Son autonomie • Son coup de main : conformité à des gestes professionnels, rapidité, rythme, habileté-fluidité... • Ses comportements professionnels : respect de la sécurité, application des principes d'ergonomie, prise en compte des impacts de son travail sur les ressources communes, attention aux végétaux et à leur contexte, relation aux animaux... • La coopération avec les autres : coordination du travail du candidat avec celui des autres <p>But : éclairer les résultats et gestes observables, la partie visible de l'action du candidat au cours de son travail dans la ou les situations rapportée/s.</p>	<p>En complément de l'exposé initial du travail réalisé par le candidat, le formateur peut faire préciser :</p> <p>⇒ Sur le déroulement chronologique du travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quelles ont été les étapes du travail ? Comment vous y êtes-vous pris ? • Au début, vous avez commencé par faire quoi ? Et ensuite ? Et ensuite encore ? • A la fin, vous avez fait quoi ? • Et sur cette opération X [à nommer], à ce moment-là, comment avez-vous fait ? • Quels incidents ou aléas avez-vous rencontrés ? <p>⇒ Sur la façon dont le candidat s'y est pris :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pour le travail à réaliser [à nommer], c'est vous qui avez choisi cet outil [à nommer] ? C'est vous qui avez décidé de faire de cette façon ? Vous en avez discuté avec quelqu'un ? • Vous dites qu'à ce moment, vous avez remarqué quelque chose qui pouvait poser problème sur les végétaux/le chantier [Imprévu ou aléa à nommer] : Vous avez fait quoi ? • Pour faire ce travail/Avec cet outil [à nommer], vous vous y êtes pris comment ? Il y avait un geste particulier à faire/un coup de main à prendre ? Vous êtes à l'aise/rapide avec ce geste ? • Quelles précautions avez-vous prises (vis-à-vis de la sécurité, de l'ergonomie, des impacts sur l'environnement) ? • Et par rapport à votre collègue ? Lui faisait quoi et vous quoi exactement ? Comment vous vous êtes entendus pour travailler comme ça ?

<p>Raisonnement</p> <p>Au fur et à mesure du récit du déroulement du travail par le candidat, sur des moments précis qu'il rapporte (début, fin, moments clés ou délicats), le formateur-évaluateur s'intéresse au raisonnement du candidat dans la situation et questionne les différents éléments qu'il a utilisés et mis en lien pour réaliser le travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les buts • Les prises d'informations • Les connaissances et règles d'actions <p>But : mettre à jour – on parle d'élucider – les raisonnements tenus par le candidat au cours de son travail dans la ou les situations rapportées/s, la partie invisible de son action.</p>	<p>Sur les buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quel était le but du travail à réaliser ? Avez-vous fait du bon travail ? Sur quoi vous appuyez-vous pour le dire ? • Quel résultat cherchiez-vous à obtenir ? • Quand ça ne marche pas bien, c'est comment ? <p>Sur les prises d'informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quand vous êtes arrivé, qu'est-ce que vous avez remarqué de particulier sur ce chantier ? • A quoi/quelles caractéristiques fallait-il prêter attention ? Sur quels points fallait-il être particulièrement attentif/vigilant ? Quels sont les éléments observés dans la situation qui pouvaient perturber la réalisation ? • Qu'est-ce que vous avez regardé/senti/pris en compte pour démarrer votre travail ? Puis pour le corriger ? Le faire évoluer ? • Comment avez-vous ajusté votre travail ? Quand vous faites ce travail [à nommer], à quoi vous voyez/comment contrôlez-vous qu'il est bien fait/qu'il se déroule bien ? <p>Sur les connaissances-règles d'action :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Ce mot que vous avez employé [à nommer], qu'est-ce que vous voulez dire par là ? • Vous venez de me dire que vous aviez fait ça/ utilisé cet outil [à nommer] : comment saviez-vous que c'était ça/comme ça que vous deviez faire ? • Pour faire ce travail/Avec cet outil [à nommer], vous avez dit que vous faisiez ce/s geste/s [à nommer] : vous pouvez me montrer/m'en dire un peu plus ? • A quoi voyez-vous qu'il faut faire ça ? Si vous ne le faites pas, il se passe quoi ? Et si vous voulez obtenir tel résultat, vous faites comment ? • Pour faire ce travail [à nommer], qu'est-ce qui est important à faire/he pas faire ? • Que faites-vous de mieux qu'avant dans ce type de situation ?
---	--

<p>Adaptation du raisonnement</p> <p>Variabilité (au sein d'une famille de situations) / Diversité (des situations)</p>	<p>Le formateur-évaluateur cherche à appréhender les adaptations du raisonnement du candidat</p> <ul style="list-style-type: none"> à des variations de la même situation (dans la même famille), aux autres situations couvertes par la capacité. <p>But : apprécier la capacité de transfert du candidat, la construction d'un modèle/schéma d'action qui lui permet de transférer ce qu'il a construit à d'autres situations en lien avec la capacité.</p>	<p>Sur des variations de la même situation :</p> <ul style="list-style-type: none"> Si dans la même situation, un élément du contexte [à nommer] changeait, que se passerait-il ? Comment vous y prendriez-vous ? Qu'est-ce qui changerait dans la réalisation du travail, dans les raisonnements à tenir, dans les techniques, dans les résultats ? Si dans la même situation, on vous demandait de réaliser une pratique en lien avec les T(A)E [à nommer], comment vous y prendriez-vous ? Si, pour atteindre le même but, votre entreprise vous demandait de réaliser une pratique plus écologique/durable [à nommer], comment feriez-vous ? Avez-vous vécu d'autres situations de la même famille ? Vous y êtes-vous pris de la même façon ? Qu'est-ce qui était différent ? Et donc, comment avez-vous fait ? <p>...</p> <p>Sur d'autres situations couvertes par la capacité</p> <ul style="list-style-type: none"> Si dans le même contexte, vous aviez un autre travail à faire (en lien avec la capacité) : comment vous y prendriez-vous ? que cherchiez-vous à faire et en faisant attention à quoi ? Avez-vous vécu d'autres situations en lien avec la capacité X ? Vous y êtes-vous pris de la même façon ? Qu'est-ce qui était différent ? Et donc, comment avez-vous fait ? <p>...</p>
--	--	---

Pour aller plus loin sur la conduite de l'entretien fondé sur des techniques de l'explicitation et la mobilisation en situation de ce questionnement :

- Une vidéo sur l'évaluation en situation professionnelle d'une capacité du CAPa ARC <https://chlorofli.fr/diplomes/secontaire/capa/video/video-uc#c4266>
- Une vidéo sur l'entretien d'explicitation : https://educagri-editions.fr/notice?id=R_N24RLI057&queryId=deec713a-699d-4285-a5d5-bb0c24c8faf0-draft-data-1&posInSet=1
- Une vidéo sur le modèle de l'action : https://educagri-editions.fr/notice?id=R_N24RLI059&queryId=deec713a-699d-4285-a5d5-bb0c24c8faf0-draft-data-1&posInSet=3

Le recueil de l'avis du professionnel :

L'avis du professionnel est complémentaire des traces éventuelles de la réalisation du travail et des raisonnements tenus par le candidat pour formuler un jugement évaluatif global sur le développement de la capacité de ce dernier. L'encart suivant est un exemple de questionnement que l'évaluateur pourra utiliser pour recueillir l'avis du maître de stage ou d'apprentissage sur ce développement.

Ces questions doivent permettre au tuteur de formuler une appréciation globale sur le travail réalisé par le candidat et de donner les critères – les siens, pas ceux du référentiel d'évaluation – sur lesquels il s'appuie pour juger du résultat final, de la manière dont le candidat s'y est pris et de sa compréhension de l'action.

En lien avec une capacité X et les différents travaux et SPS qu'elle recouvre ainsi que le sujet de l'épreuve pour la valider :

⇒ Le candidat s'est-il débrouillé de ces différents travaux et situations (couverts par la capacité) ?

- que pensez-vous de son travail ?
- du résultat auquel il parvient ?
- de la manière dont il s'y prend ?
- de la compréhension de ce qu'il fait et de vos attentes sur ces travaux ?

⇒ Sur quoi vous appuyez-vous pour donner cet avis ?

- Dans quelle mesure pouvez-vous lui faire confiance pour réaliser ces travaux/prendre en charge ces situations ?
- Le sentez-vous prêt sur ces travaux et SPS ?
- Sur ces travaux et situations, l'embaucheriez-vous demain ?

⇒ L'évaluateur interrogera également le tuteur sur les éléments de contexte du travail réalisé par le candidat : ceux-ci sont constitutifs de la ou des situations de travail supports de l'évaluation :

- Qu'y avait-il de particulier à prendre en compte dans votre entreprise pour réaliser le travail demandé ?
- Quelles caractéristiques le candidat devait-il prendre en compte pour réaliser son travail ?

Ces questions permettent au tuteur d'indiquer les éléments de contexte de l'entreprise qui ont ou auraient dû influencer la réalisation du travail demandé au candidat.



Dispositif du Ministère de l'agriculture pour accompagner l'enseignement agricole technique



L'Institut Agro Dijon
Eduter Ingénierie
26 Bd du Docteur Petitjean
BP 87 999
21079 DIJON cedex
<https://institut-agro-dijon.fr/>
<https://eduter.fr/eduter-ingenierie/>

Juin 2025